la ref

N°256
AVRIL, MAI, JUIN 2026

LE MAGAZINE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION

Dossier 18

L'ATOUT NATURE :
CAPTER ET FIDÉLISER UNE CLIENTÈLE ADULTE

PLAN COACH 2032 14
Faire vivre la formation continue des entraîneurs

DANS VOS CLUBS 31
Le digital comme gain de temps au quotidien

L'ASTUCE 40
La pédagogie positive, un choix stratégique

la ref

débarque sur mobile !

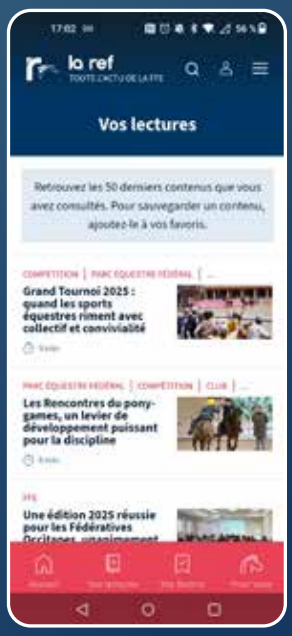

" Vos lectures "
Retrouvez facilement les 50 derniers contenus consultés.

" Vos favoris "
Ajoutez les articles afin de les lire en mode hors connexion et les retrouver plus facilement plus tard.

" Pour vous "
Sélectionnez les thématiques liées à vos centres d'intérêts pour lire les contenus les plus adaptés - depuis la page d'accueil, le menu déroulant, ou la barre de navigation en bas d'écran.

Retrouvez **en avant-première et en intégralité** les épisodes de " la série ", tirée de La REF.

Connectez-vous avec votre numéro de licence dirigeant (et non votre code de club) pour accéder à toutes les fonctionnalités.

Téléchargez l'application dès maintenant :

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

©Création FFE2025

Sommaire

Edito 4
Publications des décisions des Commissions Juridiques et Disciplinaires 4

Actualités FFE
LES BRÈVES 5
RENOUVELLEMENT DE DÉLÉGATIONS DE LA FFE, ENTRÉE DE LA PARA-ÉQUITATION ADAPTÉE 6
PORTRAIT D'ÉLU - MARTIN GUIBOUT, UN DIRIGEANT ENGAGÉ 7
FILIÈRE CHEVAL : UNE GOUVERNANCE ÉLARGIE POUR UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ ET REPRÉSENTATIVITÉ 8
LE GRAND NATIONAL FFE - AC PRINT, CIRCUIT DE RÉFÉRENCE POUR LES PROFESSIONNELS DES SPORTS ÉQUESTRES 9
LA PÉRIODE HIVERNALE, UN TEMPS PROPICE À LA DÉTECTION 10
LA FFE ET VOUS 12
EMBARQUEZ POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE D'ÉQUITATION AVEC LA FFE 13
PLAN COACH 2032 : FAIRE VIVRE LA FORMATION CONTINUE DES ENTRAÎNEURS AU CŒUR DES TERRITOIRES 14
DÉCRYPTAGE - LA CARTE PROFESSIONNELLE 15
ORGANISATION DE SÉJOURS : RAPPEL DES RÈGLES 16

Dossier
L'ATOUT NATURE POUR CAPTER ET FIDÉLISER UNE CLIENTÈLE ADULTE 18

Dans vos clubs
SANITAIRE : UTILISATION DE PRODUITS DE DÉSINFECTION, CE QUE DIT LA RÉGLEMENTATION 29
DÉVELOPPER LA PRATIQUE DE L'ÉQUITATION EN MILIEU SCOLAIRE 30
LE DIGITAL COMME GAIN DE TEMPS AU QUOTIDIEN GRÂCE À UNE PLATEFORME EN LIGNE DE RÉSERVATION DES COURS ET DE FACTURATION 31
JOKER EST LE PONEY ÉGÉRIE 2026 ! 31
BIEN PRÉPARER LA RETRAITE DES ÉQUIDÉS DE PONEY-CLUBS ET CENTRES ÉQUESTRES 32
VOLTIGE : LA PRÉPARATION DU CHEVAL À LA LONGE AVANT LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 34

Pour aller plus loin
***LA SÉRIE* - HAPPY athlete : UNE THÈSE POUR IDENTIFIER LES SIGNES DE BIEN-ÊTRE DES CHEVAUX DE SPORT DE HAUT NIVEAU 36**
PATRICE ALVADO, PRÉSIDENT DU JURY AUX CHAMPIONNATS DU MONDE DE SAUT D'OBSTACLES 38
ENDURANCE : LA FRANCE EN HAUT DU TABLEAU 39
L'ASTUCE - LA PÉDAGOGIE POSITIVE, UN CHOIX STRATÉGIQUE 40
À TRAVERS LES STEPPES - VOYAGE ÉQUESTRE EN MONGOLIE 41
LE CADRE NOIR DE SAUMUR A FÊTÉ SON BICENTENAIRE 42

la ref - Magazine officiel de la Fédération Française d'Équitation

Parc équestre fédéral 41600 Lamotte - Tél : 02 54 94 46 00 - laref@ffe.com **RÉDACTRICE EN CHEF :** Sophie Loos **VISUEL COUVERTURE :** ©FFE/PSV/N. Hodys **CONTRIBUTEURS :** Ont participé à la rédaction de ce numéro Déborah Bardou, Catherine Bonnichon - de Rancourt, Amandine Blot, Sophie Boucan, Isabelle Defossez, Cécilia Do, GHN, Clairvie Kergus, Hélène Lacombe, Alice Salomé Petit, Lucas Ricard, Ludovic de Villèle **ICONOGRAPHIE :** Célia Bergougnoux **MAQUETTE :** Charte Graphique : FFE - Mise en page : ASP **ISSN :** 2115-4686 (imprimé), ISSN 2402-7308 (en ligne) **TIRAGE :** 3 200 exemplaires **DÉPOT LEGAL :** Mars 2026 **ÉDITEUR :** Fédération Française d'Équitation - Association loi 1901 - Président : Frédéric Bouix - Siège social : Parc équestre fédéral 41600 Lamotte **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** Frédéric Bouix **ABONNEMENT :** Envoyer vos coordonnées et un chèque de 50 € à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF 14490 Litteau. Préciser Abonnement à LA REF au dos du chèque **PUBLICITÉ :** publications@ffe.com - 02 54 94 46 45

Édito

Jouer la carte nature

©FFE/PSV

La nature, ses grands espaces et son invitation à l'évasion ont toujours inspiré l'imaginaire des cavaliers. Les créateurs du tourisme équestre, pratique organisée dès 1963, qui deviendront ensuite la cheville ouvrière du Comité national de tourisme équestre d'aujourd'hui, l'avaient bien compris.

Les Français recherchent avant tout du plaisir, de la nature et du bien-être ; des attentes auxquelles l'équitation répond pleinement. L'étude commandée par la FFE auprès de Kantar en 2025 montre un fort attrait des Français pour la nature : celle-ci est jugée indispensable au bien-être par près de 40 % d'entre eux tandis que pour 48 %, elle est le premier facteur d'incitation à la pratique sportive. Elle constitue ainsi la première porte d'entrée vers l'équitation, un atout dont nous devons pleinement nous emparer.

Par essence, les activités équestres sont des activités "nature" et font la part belle à une diversité de disciplines qui invitent à déconnecter d'un quotidien bien souvent prenant. Elles se pratiquent dans un milieu ouvert, complétées par un contact privilégié avec l'animal, qui renforce encore la place de l'équitation comme un loisir dans l'air du temps.

L'offre équestre est formidable dans sa richesse ; elle ouvre le champ des possibles, peu importe le projet, l'âge, le niveau et les envies de chacun. Les activités dites "nature" sont adaptées à tous les poneys et chevaux, sans distinction. En tant qu'adhérent à la Fédération, vous êtes tous, chaque poney-club et centre équestre, un véritable écrin de verdure et de ruralité, un lieu convivial qui invite à prendre soin de soi et de sa monture.

Le dossier de cette REF n°256 explore plusieurs pistes pour développer des opportunités "nature" au sein de votre établissement et ainsi mieux capter, et fidéliser, une clientèle adulte.

Bonne lecture,

Frédéric Bouix,
Président de la FFE

INFORMATION
COMMISSIONS JURIDIQUES ET DISCIPLINAIRES

À la suite de la refonte de la présentation du périodique La REF, un changement concernant les publications des décisions des Commissions Juridiques et Disciplinaires de la FFE a été opéré.

Ces décisions sont dorénavant publiées sur la page « Instances disciplinaires et lutte contre le dopage » du site FFE.com.

Les brèves

Grand Tournoi

Événement incontournable pour les sports équestres collectifs, le Grand Tournoi accueille 450 équipes et plus de 2 500 joueurs pour les championnats de France de pony-games, horse-ball, tir à l'arc à cheval et paddock polo. Rendez-vous au Parc équestre fédéral, à Lamotte-Beuvron (41) du 15 au 17 mai.

Clôture des engagements le 27 avril 2026 à minuit.

Règlement, planning et protocole sanitaire

Generali Open de France

Toutes les nouveautés

Le Generali Open de France 2026 aura lieu au Parc équestre fédéral :

- **du samedi 4 au dimanche 12 juillet pour la session Poneys**,
- **du samedi 18 au dimanche 26 juillet pour la session Clubs**.

Le règlement définitif est disponible en ligne sur le site opendefrance.ffe.com, tout comme le planning prévisionnel des épreuves.

Ouverture des réservations des boxes : 2 avril à 20h (Poneys) et 9 avril à 20h (Clubs).

Clôture des engagements le 8 juin 2026 à minuit (Poneys) et le 22 juin 2026 à minuit (Clubs).

Devenez volontaire-bénévole au Parc équestre fédéral

Chaque année, près de 200 volontaires-bénévoles œuvrent, aux côtés des équipes du Parc équestre fédéral, à la bonne marche du Generali Open de France Poneys et Clubs. Vous êtes majeur, titulaire d'une licence FFE et souhaitez participer à l'accueil général des concurrents, aux remises des prix, la préparation des pistes de compétition ou encore la logistique technique ? N'hésitez pas et rejoignez-nous !

Période de bénévolat :

Semaine Poneys du vendredi 3 juillet (à partir de 9h) au dimanche 12 juillet

Semaine Clubs du vendredi 17 juillet (à partir de 9h) au dimanche 26 juillet

Candidater

Opération Cheval Nature le 17 mai

Cheval nature

Le 17 mai prochain, la Journée de la randonnée équestre change de nom pour devenir l'opération **Cheval Nature** !
Cette évolution marque la volonté d'attirer les familles, les cavaliers occasionnels ou ceux qui seraient attirés par des expériences douces et accessibles. Tous les clubs adhérents à la FFE sont invités à proposer des animations et à mettre en avant tourisme équestre, promenades et toutes les activités « nature » : TREC, ride and run/ride and bike, tir à l'arc à cheval, équitation de travail…
L'occasion idéale de faire vivre un moment inoubliable mêlant bien-être, nature et découverte des poneys et chevaux.
Inscription sur la plateforme FFE *tousacheval.ffe.com*

6 364

téléchargements pour l'application La REF (au 22 février 2026)

RENOUVELLEMENT DE DÉLÉGATIONS DE LA FFE, ENTRÉE DE LA PARA-ÉQUITATION ADAPTÉE

À l'issue de chaque olympiade et paralympiade, le ministère chargé des Sports procède au renouvellement de délégations des fédérations sportives. En complément du para-dressage, au programme des Jeux paralympiques, et de la para-équitation, qui concerne dans toutes les disciplines les personnes en situation de handicap moteur, la Fédération Française d'Équitation devient délégataire pour la para-équitation adaptée, qui est au service des personnes en situation de handicap psychique et/ou mental. La FFE renforce ainsi son engagement et s'inscrit dans une stratégie globale de développement des parcours sportifs à l'ensemble des personnes en situation de handicap.

La Fédération Française d'Équitation (FFE) fait partie des 76 fédérations sportives délégataires - qui reçoivent une délégation du ministère chargé des Sports afin d'organiser la pratique et d'en fixer les règles dans le cadre d'une mission de service public - et des 36 fédérations olympiques - qui encadrent un sport inscrit au programme des Jeux olympiques - en France. Cette délégation est essentielle, puisqu'elle permet à la FFE :

- d'organiser les compétitions sportives à l'issue desquelles sont délivrés les titres nationaux,
- de procéder aux sélections internationales,
- de proposer un projet de performance fédéral constitué d'un programme d'excellence sportive, d'un programme d'accession au haut niveau comprenant notamment des mesures visant à favoriser la détection,
- de proposer l'inscription sur la liste des sportifs, entraîneurs, arbitres et juges sportifs de haut niveau, celle des sportifs Espoirs et sur la liste des sportifs des collectifs nationaux.

Après avoir reçu en 2017 la délégation pour le para-dressage, la para-équitation adaptée s'ajoute, en 2026, à la liste des disciplines déléguées à la FFE.

UNE DÉLÉGATION POUR LA PARA-ÉQUITATION ADAPTÉE, UNE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT DE LA FFE

Dès le milieu des années 2000, la Fédération, investie pour le développement de la pratique équestre pour tous, a développé une stratégie para-sportive. Ainsi, en 2008, des brevets fédéraux et un label dédié ont été initiés, donnant ainsi accès à une offre adaptée et une lisibilité accrue des activités para-équestres de la FFE. En 2017, afin de structurer et sécuriser les pratiques, la démarche « Cheval et Diversité » a pris corps dans une formation pluridisciplinaire construite sur la complémentarité professionnelle entre les acteurs de la santé et ceux de l'équitation. Grâce à un maillage territorial dense d'établissements équestres et des organes déconcentrés impliqués, « Cheval et Diversité » se décline par des projets concrets proposant des accompagnements individualisés de qualité.

Par ce nouvel arrêté de délégation, la para-équitation adaptée est rattachée à la Fédération Française d'Équitation pour la période 2026-2029. Cette intégration, au service des personnes en situation de handicap psychique et/ou mental, permet à la Fédération de structurer le cadre de référence pour de nombreuses disciplines, telles que l'equifun, l'equifeel ou encore la voltige, permettant la mise en œuvre d'un projet sportif global pouvant aller jusqu'à la pratique en compétition.

« La FFE fait partie des fédérations délégataires, elle assure des missions de service public avec une action auprès des pouvoirs publics afin de défendre la place du cheval et des activités équestres dans la société. L'accueil de personnes en situation de handicap psychique et/ou mental est déjà une réalité dans les clubs adhérents à la FFE.
Cette délégation pour la para-équitation adaptée, auparavant sous l'égide de la Fédération française du sport adapté, vient récompenser et officialiser le travail effectué au quotidien par les différents acteurs de la filière en faveur de l'inclusivité, de l'accès de tous à la pratique et aux bienfaits du contact avec les équidés.
Elle permettra la mise en œuvre de compétitions dédiées ainsi que de championnats de France en juillet au Parc équestre fédéral.

Frédéric Bouix, Président de la Fédération Française d'Équitation

©FFE/CB

Les disciplines déléguées à la Fédération Française d'Équitation

- **Attelage**
- **Concours complet d'équitation**
- **Courses club**
- **Dressage**
- **Endurance**
- **Equifeel**
- **Equifun**
- **Equitation américaine**
- **Equitations culturelles de tradition et de travail**
- **Horse ball**
- **Hunter**
- **Para-dressage**
- **Para-équitation**
- **Para-équitation adaptée**
- **Pony games**
- **Saut d'obstacles**
- **Techniques de randonnée équestre de compétition (TREC)**
- **Voltige équestre**

Parmi ces disciplines sous l'égide de la FFE, ont peut distinguer :

- **des disciplines olympiques :** saut d'obstacles, concours complet, dressage
- **une discipline paralympique :** para-dressage
- ainsi que **des disciplines mondiales** (qui disposent d'un championnat du monde) : attelage, endurance, équitations de travail, horse-ball, para-attelage, pony-games, TREC, voltige.

PORTRAIT D'ÉLU

MARTIN GUIBOUT, UN DIRIGEANT ENGAGÉ

L'équitation est une affaire de famille pour Martin Guibout. Pourtant, ce n'est pas en tant que cavalier mais bien en tant que dirigeant du Poneyland de Thiais (94) qu'il s'épanouit aujourd'hui. Portrait d'un acteur engagé au service de ses pairs et des activités équestres, référent du Comité fédéral pour les commissions bien-être animal et jeunes dirigeants.

Né le 21 mars 1991, Martin Guibout est le fils de Philippe Guibout, cavalier et architecte spécialisé dans les structures équestres, et de Jacinte Giscard d'Estaing, vétérinaire passionnée d'équitation, organisatrice de concours internationaux et commissaire générale du Generali Open de France de 1994 à 2014. Celle-ci est également à l'origine de la création des Poneyland, en Île-de-France, en 1989. *« Avec un papa cavalier passionné et une maman organisatrice de concours et gérante de poney-clubs, on peut dire que je suis né dans le Poneyland et je me suis vite retrouvé tous les week-ends sur les terrains de concours ou dans les clubs »*, se souvient Martin Guibout.
Naturellement, il apprend à monter à cheval mais souhaite aussi découvrir d'autres univers. Professionnellement, il prend d'abord la voie de l'événementiel, *« tout en gardant un pied dans l'équitation, puisque j'ai été saisonnier au Parc équestre fédéral pendant 6 ans, de 2007 à 2013 »*, précise-t-il.

LE DIRIGEANT COMME « CHEF D'ORCHESTRE »

Fortement attaché au milieu de l'équitation, il reprend la gestion des Poneyland au décès de sa mère, en 2018, et en perpétue l'héritage.
« Je suis heureux d'apporter ma pierre à l'édifice et souhaite rester dans la tradition familiale en étant là pour les autres. Je n'avais pas une expérience professionnelle de dirigeant donc il y a eu un travail d'apprentissage assez long - découverte du métier d'enseignant, des contraintes administratives, de la gestion de la cavalerie, du volet recrutement etc. - et j'ai réellement pris mes marques depuis un an ou deux seulement », partage-t-il, s'appuyant sur des personnes de confiance et n'hésitant pas à déléguer certains aspects comme l'enseignement à ses équipes. Fort de ses expériences passées, sa *« vision à la reprise de la structure a été de la gérer comme une entreprise classique. En tant que dirigeant, on touche à tous les corps de métier. L'aspect animal entre en jeu, mais ce n'est pas incompatible »*, note-t-il.
Son vécu l'a d'ailleurs mené à s'engager pour les jeunes dirigeants d'établissements équestres lorsque Frédéric Bouix, désormais président de la FFE, lui a donné l'opportunité d'intégrer son équipe de campagne : *« Si j'ai été dans ce cas, cela doit également arriver à beaucoup d'autres. Frédéric Bouix partageait ce constat et souhaitait donner une voix aux jeunes dirigeants, répondant ainsi à une vraie demande. Pour moi, c'était un vrai plus de pouvoir apporter mon expérience qui est un peu atypique. »* Sur cette même thématique, Martin Guibout œuvre également au sein du comité directeur du Groupement Hippique National (GHN), où il a été chargé de mission en 2013 lors de la campagne en faveur du retour au taux réduit de la TVA.

LE BIEN-ÊTRE DES CHEVAUX ET DES ÉQUIPES COMME LEITMOTIV

Parmi les sujets qu'il porte, mentionnons le bien-être tant de ses équipes que des équidés - il est d'ailleurs membre de la commission FFE bien-être animal. *« Mes priorités sont l'équipe et les chevaux ; le reste passe ensuite. En effet, quand il y a une tension dans l'équipe, elle se ressent aussi sur les parents, sur les cavaliers, sur les chevaux. A l'inverse, quand tout le monde est bien dans ses bottes, tout le reste roule. Aujourd'hui, on a une structure où tout le monde est apaisé et où j'essaie de donner le plus d'autonomie possible. L'ADN du Poneyland est d'accueillir tout le monde, et n'oublions pas que les poney-clubs sont généralement les dernières fermes des villes, un petit bout de campagne où les gens sont contents de venir nous voir »*, partage Martin Guibout, qui a revu l'organisation pour permettre aux shetlands de vivre dehors à l'année tandis que les poneys sont sortis quotidiennement en paddocks, et mis en place des formations régulières afin que le personnel puisse s'adapter aux évolutions de son métier.

LES CLUBS, VECTEUR DE LIEN SOCIAL

Parmi ses engagements, Martin Guibout est membre du conseil d'administration d'EquiAction, fonds de dotation de la Fédération : *« EquiAction est aussi là pour aider les clubs. L'idée est de trouver des mécènes qui pourront nous aider à financer des projets. Les clubs sont des belles structures, nous sommes aussi là pour apporter un lien social. Nous avons des activités de médiation avec les équidés et je suis surpris à chaque fois de l'évolution des enfants après une heure avec un poney. Les poney-clubs et centres équestres sont un vrai lieu de vie dans lequel tout le monde peut se rencontrer, ils sont créateurs d'un lien social multigénérationnel. Nous sommes aussi un lieu de sortie du dimanche pour les grands-parents, parents avec leurs enfants et petits-enfants, cela leur apporte du bonheur. Et moi, quand je vois les enfants qui sont heureux, je me dis qu'on a tout gagné. Nous devons œuvrer à conserver cette place du cheval dans la société »*, conclut-il.

Les élus de la Fédération restent à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter : *direction@ffe.com*

LA COMMISSION FÉDÉRALE JEUNES DIRIGEANTS

L'accompagnement des jeunes dirigeants est renforcé à travers la création d'une commission Jeunes dirigeants qui a vocation à rassembler et valoriser les acteurs de moins de 40 ans qui contribuent activement au dynamisme ainsi qu'au développement des activités équestres. Elle est présidée par Manon Cros, dirigeante du centre équestre d'Eculieu (42) et Martin Guibout en est l'élu référent au Comité fédéral.
« Notre souhait est de solliciter les jeunes dirigeants pour mutualiser les bonnes pratiques et leur apporter une aide précise. On le sait, quand on s'installe, on est beaucoup sur le terrain avec ses préoccupations et le temps peut parfois manquer pour aller chercher des informations. Tous les jeunes dirigeants sont les bienvenus », précise Manon Cros.

Pour en savoir plus :

LA FILIÈRE CHEVAL :
UNE GOUVERNANCE ÉLARGIE POUR UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ ET REPRÉSENTATIVITÉ

Le 2 février 2026 s'est tenu le premier Conseil d'administration de la Filière Cheval, à la suite de l'officialisation de sa nouvelle gouvernance en décembre dernier et à l'intégration du Collège 2 (Syndicats), du Collège 3 (Régions) et des membres qualifiés. À cette occasion, les membres de son bureau ont été élus pour un mandat d'une durée de deux ans.

Olivier de Seyssel, représentant de la Société d'Encouragement à l'élevage du Trotteur Français (SETF), a ainsi été élu Président. **Philippe Audigé** et **Thibault Lamarre**, respectivement représentants du Groupement Hippique National (GHN) et du Conseil des Chevaux de Normandie, ont été désignés Vice-Présidents. **Frédéric Bouix**, représentant la Fédération Française d'Équitation (FFE) a été élu Secrétaire, et **Michel Guiot** de la Société Hippique Française (SHF), trésorier.

Cette nouvelle gouvernance reflète le souhait de porter, avec une voix forte, l'ensemble des enjeux communs.

Enfin, ont été validées les adhésions de la Fédération des Équidés de Races Locales (FERL) au sein du Collège 1 (Sociétés mères) en tant qu'association représentative des équidés de races locales, ainsi que d'autres membres qualifiés, permettant d'enrichir les travaux de l'association par des expertises complémentaires.

Ce Conseil d'administration a également été l'occasion pour la Filière de faire un état des lieux des différents dossiers et d'établir les priorités pour l'année, tels que les sujets relatifs au transport des équidés, aux Assises du sanitaire animal, aux codes APE applicables aux activités équines, à la TVA, et à la mise en place d'un groupe de travail dédié aux statuts et au fonctionnement des Conseils des chevaux régionaux.

©Scoopdyga

Les représentants de la Filière Cheval réunis au Salon International de l'Agriculture

LA FILIÈRE CHEVAL ACTIVE PENDANT LE SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

De plus, pour poursuivre cette volonté d'agir collectivement au service des intérêts de la filière équine française, cette dernière a été représentée au Salon International de l'Agriculture grâce à la présence des différentes sociétés mères dans le hall 6, dédié aux équidés.
Tout au long de la semaine, des rencontres institutionnelles ont rythmé le Salon, permettant de dialoguer avec les responsables publics et de les sensibiliser aux enjeux de la Filière. En complément des rendez-vous organisés par la FFE, de nombreux élus sont venus à la rencontre des différentes sociétés-mères de la Filière, parmi lesquels la Présidente du groupe d'études Cheval à l'Assemblée nationale, **Géraldine Bannier**, les parlementaires **Nicole Le Peih** (Députée du Morbihan), **Christophe Blanchet** (Député du Calvados et Vice-Président de l'Assemblée nationale), **Anne-Laure Blin** et **Nicole Dubré-Chirat** (Députées du Maine-et-Loire), **Éric Liégeon** (Député du Doubs), **Brigitte Bourguignon** (Sénatrice du Pas-de-Calais et ancienne Ministre), **François Bonneau** (Sénateur de la Charente), **Arnaud Bazin** (Sénateur de l'Oise), **Stéphane Piednoir** (Sénateur du Maine-et-Loire), **Céline Imart** (Députée européenne), le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes **Fabrice Pannekoucke**, accompagné de **Laurent Wauquiez** (Président du groupe Droite républicaine à l'Assemblée nationale et Conseiller régional), **Éric Touron** (Conseiller régional des Pays de la Loire en charge des filières équine, viticole et sylvicole) ou encore **Aurore Bergé** (Ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations) accompagnée d'**Anne-Sophie Ronceret** (Députée des Yvelines) et de **Dominique Vérien** (Sénatrice de l'Yonne). Au cours de sa visite, le Commissaire européen chargé de l'Agriculture, **Christophe Hansen**, a pu échanger avec Olivier de Seyssel et Frédéric Bouix, lui rappelant l'ancrage agricole de la filière équine en France.

Ces nombreuses rencontres ont permis d'aborder différents sujets tels que la révision du Règlement sur le transport des animaux vivants au niveau européen, la future PAC ou encore les différentes propositions de loi relatives au statut de l'équidé. Ce temps fort de l'agriculture a été également le lieu de rencontres entre la Filière Cheval et différentes organisations agricoles, telles que la FNSafer et Chambres d'agriculture France, pour une présentation de l'association et établir de nouvelles relations de travail.

Enfin, afin de réunir la nouvelle gouvernance autour d'un moment festif au cœur de cet événement emblématique pour l'agriculture française, un cocktail a été organisé. Alors que plus de 200 personnes se sont réunies (parlementaires, représentants des services ministériels, personnalités issues du monde du cheval, organisations agricoles), cet évènement a été l'occasion pour la Filière Cheval de réaffirmer son ancrage agricole et l'importance du rôle du cheval dans la société et les territoires.

LE GRAND NATIONAL FFE - AC PRINT,
CIRCUIT DE RÉFÉRENCE POUR LES PROFESSIONNELS DES SPORTS ÉQUESTRES

Créé par la Fédération Française d'Équitation en 2008, le Grand National FFE - AC Print est un circuit destiné aux cavaliers professionnels dans les 3 disciplines olympiques. Près de 300 cavaliers et 432 chevaux différents se sont succédé sur les 25 étapes en 2025.

« 2026 marque la 19e édition du Grand National FFE - AC Print. Ce circuit est l'idée audacieuse de mon prédécesseur Serge Lecomte, avec Jean Morel qui le dirige depuis son origine. Je le remercie chaleureusement, ainsi que Marie Guibert et l'ensemble des services supports de la Fédération. L'objectif premier était de densifier le nombre de cavaliers dans la division Pro et au plus haut niveau national - Pro Élite - dans les trois disciplines olympiques. La vocation était également d'être une antichambre du haut niveau et je pense que le pari a été tenu », présente **Frédéric Bouix, président de la Fédération Française d'Équitation**.

UN CIRCUIT DE FORMATION, DE PRÉPARATION ET DE SÉLECTION

Le Grand National FFE - AC Print se court sur des concours nationaux proposant une épreuve Pro Élite en saut d'obstacles, concours complet et dressage. Les cavaliers professionnels peuvent ainsi évoluer de manière régulière avec des chevaux en formation ou déjà aguerris, par équipes appelées "écuries", comme en Formule 1.
Les étapes du Grand National sont identifiées comme des concours de référence dans une saison sportive. En 2026, notamment, celles de concours complet permettront à Jean-Luc Force, sélectionneur national, et à tout l'encadrement fédéral, de suivre la préparation des couples candidats à une sélection pour les championnats du monde. Dans cette discipline, comme en saut d'obstacles et en dressage, le circuit fédéral remplit une fonction de détection, permettant au staff fédéral d'observer la progression de chaque couple.

©FFE/PSV

NOUVEAUTÉS 2026

- **Saut d'obstacles :** sélection en CSI 3* dans les deux mois suivants une victoire sur une étape du Grand National et en CSI 4* dans l'hiver pour les vainqueurs du circuit, en lien avec la saison sportive des couples et leur état de forme actuel.
- **Concours complet :** investissement par la FFE dans un parc d'obstacles de cross Pro Élite qui sera mis à disposition des organisateurs le souhaitant, création d'un circuit Amateur Gold Tour sur les 5 étapes du Grand National FFE - AC Print, avec une finale à l'automne.
- **Dressage :** alignement des dotations globales sur celles du saut d'obstacles et du complet, mise en place d'un circuit pour les chevaux de 7 ans sur les étapes du Grand National et jusqu'au championnat de France.

UN TREMPLIN D'ACCÈS VERS LE HAUT NIVEAU POUR LA JEUNE GÉNÉRATION

Chaque écurie, composée de 2 cavaliers, peut faire le choix d'intégrer un troisième équipier, obligatoirement âgé de 25 ans ou moins. Ces jeunes peuvent ainsi gravir sereinement les échelons jusqu'aux épreuves Pro 1 et Pro Élite, dans lesquelles ils peuvent s'engager. Ils évoluent alors sous les yeux des staffs Jeunes mais aussi Seniors, qui peuvent suivre avec attention leur progression. Le circuit fédéral est un véritable catalyseur pour les jeunes cavaliers. **Olympe Zouin Virag,** 19 ans, s'est lancée dans le grand bain du monde professionnel en 2025. Elle témoigne : *« Prendre part au Grand National au sein d'une écurie a été une chance. C'est un gain d'expérience et j'ai pris part à mon premier Grand Prix 2* en fin d'année. »*
Par ailleurs, différents challenges permettent de récompenser les meilleurs jeunes talents à chaque étape puis à l'issue de la saison.

UN CIRCUIT QUI VALORISE L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA FILIÈRE ÉQUESTRE

Le circuit fédéral, à travers un cahier des charges précis pour chaque étape, met en lumière les meilleurs organisateurs de compétition partout en France. Afin d'accompagner ceux-ci dans l'amélioration continue de leurs infrastructures, la Fédération a développé les labels Pôle d'excellence de compétition équestre. Dans les trois disciplines, les étapes se déroulent ainsi sur des terrains reconnus pour leur qualité tant en termes d'installations sportives que d'accueil et d'offres de compétition.
Les sponsors-partenaires sont également mis en lumière, le règlement stipulant qu'un ou deux noms commerciaux sont associés pour former le nom de chaque écurie. Des challenges annuels viennent valoriser des acteurs essentiels à la performance sportive : les propriétaires et les grooms, avec des points qui sont attribués à l'issue de chaque étape et leur cumul permet d'établir le classement final.
Pour **Emmanuèle Perron-Pette**, élue du Comité fédéral et propriétaire du haras des Coudrettes, *« le Grand National est presque historique pour la formation de nos chevaux. C'est un passage obligé avant ce qu'on appelle le grand sport avec des côtes intermédiaires, notamment en saut d'obstacles, ce qui était un réel besoin au moment de sa création. Par ailleurs, il est plutôt très bien doté, ce qui motive aussi bien les propriétaires que les cavaliers à y participer. »*

L'imprimerie AC - Print, basée à Paris, a intégré le Club des Partenaires du Grand National FFE en 2016. Depuis, l'entreprise fondée par Jean-Baptiste Gallen fait partie des fidèles partenaires du circuit fédéral et en est le partenaire-titre : *« Cette belle aventure est toute naturelle, le bilan n'est que positif. C'est un plaisir d'être partenaire de la Fédération Française d'Équitation via le Grand National FFE - AC Print. »*

Inscriptions, palmarès 2025 et calendrier 2026

LA PÉRIODE HIVERNALE, UN TEMPS PROPICE À LA DÉTECTION

La détection est essentielle afin d'étoffer en permanence le vivier de couples prétendants à une sélection en équipe de France. Dans de nombreuses disciplines, celle-ci est particulièrement développée du côté des jeunes cavaliers, pour les accompagner au mieux dans leur projet sportif. Tour d'horizon.

« La détection constitue un levier essentiel de structuration et de performance, favorisant l'émergence de projets sportifs à court, moyen ou long terme, au service du développement de la pratique de haut niveau. Dans toutes les disciplines, de nombreux cavaliers sélectionnés pour les grands championnats, en particulier Jeunes, sont issus d'un processus de détection », souligne Sophie Dubourg, directrice technique nationale.

©FFE/CB

Des stages de détection sont organisés dans toutes les disciplines, ici en concours complet.

SAUT D'OBSTACLES : DES STAGES JEUNES TALENTS AVANT D'INTÉGRER LE GROUPE FRANCE

À l'occasion des vacances de la Toussaint, 4 journées de détections ont été organisées avec des critères de sélection précis concernant les performances réalisées et le classement permanent, selon l'âge. Ces moments ont permis d'observer et de rencontrer 66 couples Poneys et 35 couples Enfants, accompagnés de leurs entraîneurs privés, qui évoluent en-dessous des épreuves Amateur Elite pour les Enfants (14 ans et moins) et des épreuves As Poney Elite pour les cavaliers Poneys (16 ans et moins).

« Notre souhait, avec Olivier Bost, le sélectionneur national Jeunes, est d'identifier des cavaliers que l'on va pouvoir accompagner sur 2 voire 3 ans. Nous échangeons avec eux et leur entourage et selon leur projet sportif, nous leur proposons de suivre le cursus Jeunes talents », explique Maryline Millet Lesage, conseillère technique nationale en charge des Jeunes de saut d'obstacles.
« Cela représente 112 couples cet hiver, avec 3 stages de novembre à janvier, pour les catégories Poneys, Cadets et Enfants : une zone Sud, à Mâcon, avec Clémence Cathala Trévidic et Jérôme Ringot, et au Mans avec Bertrand Le Barbier et Pascal Henry pour la zone Nord. Ensuite, nous mettons en œuvre des stages pour les groupes cibles de chaque catégorie d'âge, où nous convoquons des couples identifiés pendant ces stages-là et auxquels nous pouvons potentiellement proposer un projet sportif international. »
Cette organisation permet d'étoffer le vivier de jeunes talents afin de rester performants dans toutes les catégories d'âge en championnats, mais également de déployer le discours fédéral et les attentes techniques à un maximum d'enseignants, qui vont le redéployer dans leur établissement. On notera, pour la catégorie Poneys, la présence du staff fédéral sur toutes les étapes du circuit Super As, ce qui permet de rester attentifs sur de potentiels très jeunes talents dans les épreuves As 1 et As 2, en vue des 3-4 années à venir.
Ce travail de formation et d'accompagnement des cavaliers dès leur plus jeune âge porte ses fruits. Maryline Millet Lesage note particulièrement deux points positifs : *« Depuis plusieurs années, le discours tenu par le staff fédéral aux enseignants est l'importance de préparer les couples à travers le travail sur le plat. Aujourd'hui, dès les premiers stages, nous percevons des enfants plus en place, un travail sur le plat beaucoup plus affirmé. Il y a donc des éléments déjà techniquement bien installés que nous pouvons perfectionner. La deuxième chose est que nous accompagnons des jeunes que nous retrouverons sur les catégories Juniors et plus, et qui seront déjà sensibilisés aux attendus du haut niveau »*, développe-t-elle, avant de préciser que les groupes France *« ne sont pas fermés. Un cavalier non repéré en octobre pourra toujours intégrer les autres stages s'il remplit les critères de performances. »*

5 STAGES DE DÉTECTION JEUNES EN DRESSAGE EN 2025

Au total, en 2025, 170 jeunes cavaliers majoritairement âgés de 10 à 15 ans, plus quelques cavaliers identifiés sur les catégories du dessus avec un nouveau cheval, ont été observés sur l'ensemble des dispositifs de détection mis en place sur le territoire par Patrick Rodde, conseiller technique national, et Muriel Leonardi, sélectionneuse nationale et cheffe d'équipe : 2 stages lors des vacances d'hiver, en février/mars, puis 3 regroupements lors de celles de la Toussaint, en octobre/novembre, respectivement au Mans (72), à Pierrelatte (26), à Saint-Médard-en-Jalles (33), à Canteleu (76) et à Mâcon (71).

L'objectif de cette détection est d'élargir les groupes de catégories Poneys à U25, afin de permettre une sélection réelle et qualitative en vue des échéances européennes. Ce travail vise à :

- dynamiser la concurrence,
- stimuler la progression des couples,
- élever le niveau de compétence global.

« Cette période de détection a suscité un véritable engouement, confirmé par des retours très positifs », partage Patrick Rodde, conseiller technique national en charge des Jeunes de dressage, qui note *« une forte mobilisation des clubs et des enseignants, des cavaliers très*

demandeurs qui sont impliqués dans une démarche volontaire de progression et dont plusieurs ont préparé spécifiquement leur participation en prenant notamment des cours dédiés ou s'engageant dans des formules de demi-pension. Ces dynamiques témoignent de l'impact du dispositif comme vecteur du message fédéral, orienté vers l'accession au haut niveau en dressage. »

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE EN PARA-DRESSAGE

Trois journées de détection se sont déroulées en décembre 2025 et janvier 2026 à Tremblay-en-France (93) et à Saumur (49), regroupant plus d'une trentaine de couples évoluant sur des épreuves Clubs et Amateurs, accompagnés de leurs entraîneurs privés. Une quatrième suivra dans le sud de la France.

« On sent que la discipline est vraiment en train de prendre tout son déploiement au sein de la Fédération et qu'aujourd'hui, elle est de moins en moins confidentielle. Il y a un intérêt croissant des enseignants, des clubs et de tous les acteurs du milieu équestre », partage Fanny Delaval, conseillère technique nationale, qui tire un bilan positif de ces trois jours qui ont permis d'orienter les cavaliers vers le circuit Club ou Amateur et de les inciter à participer aux championnats de France à Lamotte-Beuvron (41) ou Saint-Lô (50). Elle était accompagnée par Jessica Berger, conseillère technique nationale, Alexia Pittier, championne d'Europe de para-dressage, et Sébastien Goyheneix, écuyer du Cadre noir, entraîneur et school-rider. *« Cela m'a fait énormément plaisir de voir la joie des cavaliers, leur bonheur d'être là et qu'on leur donne leur chance. C'est une étape importante dans leur cheminement ; je leur souhaite beaucoup de chance et de bonheur pour la suite ! »*, partage ce dernier.
« Je suis très heureuse de participer à ces actions, de pouvoir partager mon expérience et de voir les effectifs qui répondent présents ; les stages de détection font le plein, ce qui est de bon augure pour la suite », confie Céline Gerny, présidente de la commission fédérale et qui a présenté la discipline en préambule de ces journées.

EN CONCOURS COMPLET

45 cavaliers Poneys ont pris part à deux stages de détection à l'occasion des vacances d'hiver les 22 et 23 décembre à Lamotte-Beuvron (41) ainsi que les 29 et 30 décembre à Saumur, encadrés par Gilles Viricel, sélectionneur national Jeunes, et son adjoint Romain Richomme. 33 couples Jeunes étaient présents au Parc équestre fédéral les 6 et 7 décembre pour cette même raison, évoluant cette fois sous les yeux de la sélectionneuse nationale Jeunes, Gwendolen Fer :
« Ce stage de détection m'a, avant tout, permis d'apprendre à découvrir de nouveaux cavaliers. L'objectif est de les accompagner, qu'ils évoluent chez les Juniors ou en Amateur Élite, et de les guider au mieux vers ce projet d'intégrer l'équipe de France. »

Une tournée des régions est en réflexion pour l'hiver prochain.

COUP D'OEIL SUR LES AUTRES DISCIPLINES

Endurance
Olivier Henocque a encadré 5 stages en février et mars, à l'Étrier de Bourgogne (21), au Haras National de Lamballe (22), à l'Écurie Sisters Act (47), au Haras National d'Uzès (30) et au Parc équestre fédéral. Etaient invités les couples qualifiés sur 80km et plus ainsi que ceux, sur proposition des CRE, qualifiés sur 60km susceptibles de courir le championnat de France. Près de 80 couples ont participé à ces temps de détection.

Horse-ball
Les 13 et 14 décembre, le stage de horse-ball organisé au Parc équestre fédéral comportait un volet détection pour les catégorie Cadet (23 cavaliers) et U21 (43 cavaliers), dont l'inscription se faisait sur la base du volontariat. Ce regroupement a permis de faire un état des lieux des forces en présence dans ces 2 catégories avant le stage fédéral de mars.
3 séances à cheval étaient programmées, avec du travail sur le plat, des fondamentaux de la discipline (passes, ramassages, tirs, etc.), du placement en équipe et des oppositions type match, ainsi que des séances de préparation physique et mentale.

Pony-games : des détections inter-régions
« Nous avons mis en place des stages de détection inter-régions. Pour cela, nous avons profité d'événements, portés par les Comités régionaux d'équitation, qui proposaient déjà des formations des officiels de compétition, des enseignants et des compétitions, auxquels nous avons adjoint le volet détection », explique Stéphane Tardif, conseiller technique national. Ceux-ci se sont tenus en Nouvelle-Aquitaine (Cognac) les 25 et 26 novembre 2025, Hauts-de-France (Péronne), Centre-Val de Loire (Lamotte-Beuvron) les 13 et 14 décembre 2025 et Pays de la Loire (Le Mans) les 17 et 18 janvier 2026. Certains ont ensuite été convoqués au stage de février au Parc équestre fédéral.

Des déplacements en région du staff fédéral permettent également de repérer de nouveaux athlètes à potentiel en **voltige et attelage**, notamment lors des compétitions.

©CREIF

©FFE/CB

LA FFE ET VOUS

La Fédération a développé de nombreux supports pour rester en contact avec ses adhérents comme ses licenciés. Tour d'horizon.

LA REF ET SON APPLICATION

Magazine officiel de la FFE depuis plus de 20 ans, ***La REF*** a été repensée après la diffusion d'une enquête de lectorat au printemps 2025 et est désormais trimestrielle. Avec un contenu spécialement dédié aux dirigeants d'établissements équestres, c'est l'un des outils de référence avec notamment l'édition d'un Mémento annuel à la rentrée. 40 pages de dossiers de fond, les actualités fédérales, présentation de disciplines, astuces marketing et fidélisation, rubrique bien-être animal, etc.

→ Le saviez-vous ?

Une application ***La REF*** a été lancée à l'automne 2025 ! Destinée aux dirigeants de clubs adhérents et aux licenciés, l'application englobe l'intégralité des contenus du magazine ainsi que les actualités publiées sur le site *ffe.com*.

La REF débarque sur mobile

L'ESTAFETTE

Magazine trimestriel de 24 pages publié en septembre, décembre, mars et juin, l'***Estafette*** propose toute l'actualité liée à l'équitation d'extérieur : brèves nationales et internationales, événements organisés, initiatives en régions, articles de fond, conseils juridiques, bien-être animal, itinérance, infrastructures, attelage… Imprimée et envoyée gratuitement à tous les cavaliers qui ont une licence FFE fléchée Tourisme, aux adhérents et organes déconcentrés, les numéros sont également disponibles par mail et sur le site ffe.com/tourisme/publications.

→ Le saviez-vous ?

Une enquête de lectorat a été diffusée aux lecteurs de l'***Estafette*** en février 2025 pour mieux cibler leurs attentes et proposer un contenu y correspondant.

LA LETTRE RESSOURCES

La ***Lettre Ressources*** est une newsletter envoyée aux clubs adhérents.

Cette dernière réunit entre 3 et 6 articles en lien avec le bien-être animal ainsi que l'actualité juridique pouvant impacter les établissements équestres.

Des rappels aux réglementations et aux obligations des dirigeants sont également faits au travers de ***La Lettre***.

FFE ACTU

Newsletter hebdomadaire, ***FFE Actu*** permet de recevoir les actualités principales de la Fédération directement dans sa boîte mail : vie fédérale, actualité de l'équipe de France, événements, en région, etc.

→ Le saviez-vous ?

Des newsletters sont dédiées spécifiquement aux actualités des circuits fédéraux du Grand National FFE - AC Print et de l'Amateur Gold Tour FFE - Vicomte A de saut d'obstacles et FFE - Forestier de complet.

LE MEL CAVALIER

Le ***Mel cavalier*** est la newsletter mensuelle de la FFE envoyée à tous les licenciés de 12 ans et plus. Elle regroupe toute l'actualité équestre : grands rendez-vous sportifs, événements fédéraux et opérations de développement, découverte des disciplines équestres, bonnes pratiques et sujets bien-être animal, portrait de personnalités du monde équestre, mise en avant des partenaires FFE, réductions et avantages liés à la licence, etc.

→ Le saviez-vous ?

Pour la recevoir, il faut avoir accepté les mails de promotions fédérales sur sa page cavalier.

LE SITE TROP TOP ET SA NEWSLETTER

Trop Top accompagne les plus jeunes dès leurs premiers pas auprès des poneys et tout au long de leur progression, puisqu'ils le retrouvent sur les documents scolaires et les livres des Galops® Poneys. Trop Top va également à la rencontre des enfants et du grand public lors du Generali Open de France ou sur les salons, distribuant des câlins et posant pour des selfies pour le plus grand bonheur de tous.

©FFE/GB

Il est aussi la star d'une newsletter envoyée par la FFE avant chaque période de vacances scolaires aux parents de ses licenciés âgés de 4 à 11 ans et dispose d'un site internet dédié. En véritable professeur, Trop Top permet de découvrir l'univers du poney-club, les besoins et les soins à apporter aux poneys. L'occasion d'aborder ces différentes thématiques, accompagnées de quiz pour tester ses connaissances, d'activités manuelles à réaliser avec ses parents et ses copains.

UN ÉCOSYSTÈME COMPLET D'APPLICATIONS MOBILES

L'***application FFE – Parc équestre fédéral*** comporte toutes les informations utiles des événements qui se déroulent au Parc : Grand Tournoi, Generali Open de France… À chaque événement, l'application est mise à jour et permet de trouver notamment les plannings des épreuves, les horaires et les résultats, un plan interactif des terrains et des exposants présents ainsi que les numéros de téléphone utiles. Elle facilite également la communication avec tous les participants de la compétition grâce aux notifications push envoyées aux personnes concernées.

→ Le saviez-vous ?

Les applications ***FFE Compétition*** et ***FFE Règlements*** sont également téléchargeables.

En complément de la carte interactive des itinéraires équestres ***GeoCheval,*** la FFE a lancé l'application éponyme, permettant de retrouver plus de 30 000 kms d'itinéraires équestres balisés, près de 2 000 points d'intérêt équestres ou touristiques et les coordonnées de 1 064 établissements FFE labellisés Centre de Tourisme Équestre, Cheval Etape, École Française d'Attelage, École Française d'Équitation. Randonneur expérimenté ou curieux de découvrir l'équitation de pleine nature, ***GeoCheval*** sera votre meilleur allié ! Profitez de la version Premium en avantage licence, et accédez à des fonctionnalités supplémentaires telles que l'accès au fond de carte IGN TOP25 ou encore l'utilisation de l'application même hors-connexion. L'application ***GeoCheval*** est disponible sur les stores avec des mises à jour régulières.

Vous souhaitez recevoir les newsletters ? S'abonner

EMBARQUEZ POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE D'ÉQUITATION AVEC LA FFE

2026 s'annonce comme une grande année de sport, avec les championnats du monde FEI organisés pour 6 disciplines à Aix-la-Chapelle, en août en Allemagne, puis pour l'endurance à Al-Ula, en novembre en Arabie saoudite. Découvrez les Bleus comme vous ne les avez jamais vus et plongez dans les coulisses de l'équipe de France grâce à de nombreux contenus produits par la Fédération Française d'Équitation.

UNE PRODUCTION QUI RÉPOND À PLUSIEURS OBJECTIFS

À travers la production et la publication de contenus diversifiés, la volonté est :

- d'engager les personnes déjà en lien avec l'activité et donner envie de suivre le sport de haut niveau en créant un lien de proximité.
- de favoriser des contenus pédagogiques qui transmettent de la connaissance.
- d'élaborer des contenus qui vivent dans le temps et soient pertinents au-delà de la saison sportive 2026.
- d'étendre la notoriété des activités équestres et des cavaliers de l'équipe de France.
- de véhiculer une image positive du sport et du respect du bien-être des chevaux.

DES CONTENUS ORIGINAUX ET IMMERSIFS

Série - *Un jour avec*

Après avoir lancé son concept d'une journée aux côtés d'un cavalier professionnel en 2024, à l'aube des Jeux de Paris, la FFE poursuit la production de la série "Un jour avec" pour embarquer les passionnés dans le quotidien des champions.

Cette fois, ce sont 7 créateurs de contenus équestres qui ont l'opportunité de vivre un moment privilégié aux côtés d'un athlète de l'équipe de France de chaque discipline FEI, de rencontrer ses chevaux et de découvrir son quotidien, animé par la préparation pour les Mondiaux.

Ainsi, 7 épisodes vous plongeront dans l'univers du saut d'obstacles, du concours complet, du dressage, du para-dressage, de la voltige, de l'attelage et de l'endurance. La diffusion est prévue à partir du printemps.

Diffusion TV : en discussion
Diffusion web : Youtube FFE, Facebook FFE
Teasers Instagram, Tiktok

Photos et vidéos - *Au coeur des Bleus*

7 capsules vidéo de 3 minutes permettront de suivre la préparation des couples de l'équipe de France.

Elles seront complétées par un reportage photos lors des Mondiaux à Aix-la-Chapelle.

Documentaire (52 minutes)

Le format de 52 minutes est une référence dans le milieu de l'audiovisuel, permettant de réaliser un reportage complet et diffusable en télé. Ce documentaire sera l'occasion de découvrir l'envers du décor et de comprendre les enjeux individuels et collectifs dans la préparation d'une grande échéance. Il mettra en lumière les points de vue de tous les acteurs : cavaliers, grooms, staffs élargis, propriétaires, permanents fédéraux, etc.

Diffusion TV : en discussion
Diffusion web : Youtube FFE
Facebook FFE
Teasers Instagram, Tiktok

Podcast - *FFE X I AM AN EQUESTRIAN*

En partenariat avec l'équipe d'I am an Equestrian, le 1er podcast pour les passionnés d'équitation, 10 épisodes sont programmés sous la forme de discussions informelles et de reportages, autour de thématiques définies faisant intervenir des athlètes de toutes les disciplines. Au menu, bien-être des équidés, préparation mentale, physiologie d'un sportif humain VS équin, rencontre d'un cheval de championnat, décryptage d'une discipline, histoires de champions aux Mondiaux, le rôle du collectif dans la performance, quand le cheval aide l'humain…

Un apport pédagogique et transposable dans le quotidien de chacun, qui permet de faire profiter du savoir des cavaliers et staffs fédéraux mais aussi de partager les connaissances nouvelles au plus grand nombre.

Diffusion sur les plateformes de podcast I am an Equestrian
Extraits vidéo - Youtube FFE, Facebook, Instagram, TikTok

SUIVRE L'AVENTURE DES MONDIAUX SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX DE LA FFE

Restez connectés pour découvrir ces contenus qui seront diffusés en partie ou en intégralité sur les différents réseaux sociaux de la Fédération : Facebook, Instagram, YouTube, Tiktok et LinkedIn. Tout au long de la saison, les performances françaises y seront également relayées.

Facebook EdF @FFEequipesdeFrance
Instagram @ffequitation
YouTube @FédérationFrançaisedEquitation
Tiktok @ffequitation
LinkedIn @FédérationFrançaisedEquitation

LE CALENDRIER DES CHAMPIONNATS DU MONDE 2026

Aix-la-Chapelle
11 au 15 août : dressage*
13 au 16 août : concours complet*
13 au 16 août : voltige
18 au 23 août : saut d'obstacles*
19 au 23 août : para-dressage*
20 au 23 août : attelage

**championnat qualificatif pour les Jeux de Los Angeles 2028*

Les sélections seront annoncées au plus tard le 27 juillet.

Al-Ula
28 novembre : endurance

Les sélections seront annoncées au plus tard le 28 octobre.

PLAN COACH 2032 :
FAIRE VIVRE LA FORMATION CONTINUE DES ENTRAÎNEURS AU CŒUR DES TERRITOIRES

Dans un contexte de forte évolution des pratiques sportives et des attentes des cavaliers, la montée en compétences des entraîneurs constitue un enjeu majeur pour l'avenir de l'équitation française. C'est dans cette perspective que la Fédération Française d'Équitation déploie le Plan Coach 2032, une stratégie structurante inscrite dans l'horizon des Jeux olympiques et paralympiques de 2032.

©FFE/PSV

Le Plan Coach 2032 se décline à la fois pour les entraîneurs "élite" et en région.

L'ambition de ce Plan Coach 2032 est claire : accompagner durablement les entraîneurs, actuels et futurs, dans le développement de leurs compétences techniques, méthodologiques, mentales et relationnelles.
Au-delà de la performance, il vise à renforcer la qualité de l'encadrement, à promouvoir une relation entraîneur–sportif juste et maîtrisée, et à sécuriser la transmission des savoirs issus du haut niveau. En effet, au terme de chaque cycle olympique et paralympique, l'absence de dispositifs structurés peut conduire à une perte d'expertise pourtant précieuse. Le Plan Coach 2032 répond à cet enjeu en installant une véritable culture de la formation professionnelle continue, fondée sur le partage d'expérience, le compagnonnage et le développement territorial.
Il se décline en deux axes :

- pour les entraîneurs "élite", un parcours individualisé sur-mesure de plusieurs mois, basé sur le mentorat avec des apports personnalisés aux besoins de chacun. Le souhait est de sécuriser la transmission, permettre une montée en compétences durable, renforcer la qualité de l'encadrement sportif et contribuer directement à une performance éthique.
- en région, la création des Journées Fédérales des Entraîneurs.

LES JOURNÉES FÉDÉRALES DES ENTRAÎNEURS, TEMPS FORT DE LA FORMATION CONTINUE

Parmi les piliers du Plan Coach 2032, les **Journées Fédérales des Entraîneurs** occupent une place centrale. Pensées comme un dispositif régional de formation professionnelle continue, ces journées offrent aux entraîneurs diplômés un temps régulier pour se former, échanger et prendre du recul sur leurs pratiques. Organisées en région, au plus près des réalités de terrain, les Journées Fédérales s'adressent aux entraîneurs professionnels en activité, qu'ils accompagnent des cavaliers au niveau national ou international. Ils constituent un espace privilégié pour porter un message commun, fondé sur une vision partagée de la technique équestre et de l'entraînement.

Des objectifs partagés au service des pratiques de terrain
Les Journées Fédérales des Entraîneurs poursuivent plusieurs objectifs complémentaires :

- favoriser la montée en compétences techniques, pédagogiques et relationnelles ;
- diffuser des bonnes pratiques issues du haut niveau, adaptées aux contextes locaux ;
- créer une dynamique collective régionale, propice aux échanges entre pairs.

En rompant l'isolement professionnel, ces journées contribuent également à renforcer les réseaux d'entraîneurs et à encourager une culture de l'analyse, de l'éthique et de la responsabilité dans l'accompagnement des cavaliers.

Des formats concrets, accessibles et opérationnels
Les contenus proposés privilégient des formats courts, concrets et directement mobilisables sur le terrain. Les entraîneurs participent à des masterclass techniques autour du travail du couple cheval–cavalier, de la préparation à la performance ou de l'analyse de situations d'entraînement. Ces temps pratiques sont complétés par des apports théoriques ciblés portant notamment sur la posture de l'entraîneur, la méthodologie de l'entraînement, l'éthique et l'accompagnement du sportif. Les échanges entre pairs, les retours d'expérience et l'analyse de pratiques occupent une place essentielle dans le dispositif.

Un dispositif souple, au service de la qualité de l'encadrement
Animées par des entraîneurs experts ou des acteurs du haut niveau, les Journées Fédérales des Entraîneurs s'adaptent aux besoins identifiés en région et aux spécificités des territoires. Cette souplesse permet à chaque entraîneur de s'inscrire dans une démarche progressive et personnalisée de montée en compétences.

**À travers le Plan Coach 2032, notamment les Journées Fédérales des Entraîneurs, la Fédération Française d'Équitation affirme sa volonté de placer la formation, la transmission et l'humain au cœur de son projet.
Un levier stratégique essentiel pour préparer l'encadrement de l'élite de demain, renforcer la qualité des pratiques et accompagner durablement l'évolution de l'équitation française.**

LES PREMIÈRES DATES

16/03 - Île-de-France (Jardy)
23/03 - Normandie (Deauville)
30/03 - Hauts-de-France (Villers-Saint-Genest)
20/04 - Auvergne-Rhône-Alpes (Chazey-sur-Ain)
27/04 - Grand Est (Rosières-aux-Salines)
04/05 - Centre-Val de Loire (Lamotte-Beuvron)
11/05 - Bretagne (Quimper)

DÉCRYPTAGE :
LA CARTE PROFESSIONNELLE

Outre l'obligation de qualification, tout éducateur sportif rémunéré doit, avant d'exercer ses fonctions, déclarer préalablement son activité au service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) de son lieu d'exercice, qui lui délivre ensuite une carte professionnelle, gage de transparence auprès du grand public. Cette déclaration d'activité est à renouveler tous les cinq ans.

LA CARTE PROFESSIONNELLE, C'EST QUOI ?

Un enseignant d'équitation, qu'il soit titulaire d'un diplôme d'AE, BP, DE, ATE, etc. ou qu'il soit en formation, est considéré comme un éducateur sportif. La carte professionnelle est indispensable pour exercer ce métier contre rémunération, garantissant les compétences techniques, pédagogiques et physiques du professionnel, mais également que son titulaire remplit les conditions légales d'honorabilité.

- La déclaration d'activité est obligatoire, que vous soyez en formation, salarié ou travailleur indépendant.
- Les enseignants titulaires d'une certification européenne ou non-européenne doivent effectuer une reconnaissance de qualification ou une demande d'équivalence sur le site *https://demarches-sports.colibris.education.gouv.fr/treque/treque/ avant de faire la demande de carte.*
- Une copie de la carte professionnelle et du diplôme de l'enseignant doit être obligatoirement affichée et visible de tous au sein de l'établissement équestre.

COMMENT OBTENIR VOTRE CARTE PROFESSIONNELLE ?

Déclaration en ligne

La déclaration s'effectue via le portail de déclaration des éducateurs sportifs (EAPS) : *declaration-educateur.sports.gouv.fr*

Créer votre espace personnel

Déclarer votre activité en ligne, que vous soyez en formation, salarié ou travailleur indépendant.
Fournir l'intégralité des pièces jointes demandées, notamment le numéro de votre/vos diplôme(s), la date d'obtention du diplôme, votre date et lieu de naissance, vos 2ème et 3ème prénoms tels que figurant sur votre carte d'identité ainsi que l'intégralité des éléments de votre adresse postale.

Points de vigilance

- Pièce d'identité recto-verso ou la première page d'un passeport valide,
- Certificat médical de moins d'un an attestant la non contre-indication à la pratique et à l'encadrement d'une activité physique et sportive,
- Photo d'identité aux normes édictées par le ministère de l'Intérieur : 35 mm x 45 mm,
- Poids et format des fichiers : PDF, JPG, PNG, DOC et DOCX. Poids maxi 1 MO.

Votre service départemental valide votre déclaration si elle est complète et conforme. Vous recevrez votre carte professionnelle par courrier à votre domicile, dans un délai d'un à trois mois.

L'obligation d'honorabilité

En tant qu'éducateur sportif, vous êtes soumis aux dispositions de l'article L.212-9 du code du sport qui énumère les condamnations pour les crimes ou les délits pouvant entraîner une situation d'incapacité totale ou partielle.
Cette incapacité s'applique automatiquement dès que l'éducateur fait l'objet d'une des condamnations ou mesures citées dans l'article et sans nécessité d'une peine complémentaire prononcée par le juge.
Les SDJES vérifient systématiquement l'honorabilité des éducateurs sportifs lors de leurs déclarations d'activité en consultant le bulletin n°2 du casier judiciaire et du FIJAISV (fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes). En cas de problème relevé, la personne sera notifiée de son incapacité.

L'obligation d'honorabilité concerne également les éducateurs bénévoles, les arbitres et exploitants d'établissements d'activités physiques et sportives disposant d'une licence FFE. Le système d'information automatisé du contrôle d'honorabilité (SI honorabilité) repose sur la transmission par la Fédération des données permettant aux services du ministère chargé des Sports de procéder au contrôle.

RENOUVELLEMENT DE LA CARTE PROFESSIONNELLE TOUS LES 5 ANS

Cette carte doit être renouvelée tous les 5 ans.
Pour obtenir le renouvellement de cette autorisation, les éducateurs doivent employer la même démarche que pour la demande initiale.

Pensez à anticiper votre renouvellement plusieurs mois à l'avance, les délais de délivrance pouvant être de trois mois.

Enseigner sans carte professionnelle : les risques

En exerçant sans être titulaire de l'ensemble des qualifications requises, vous vous exposez à une sanction pouvant aller jusqu'à **1 an de prison et 15 000€ d'amende**. Cela concerne tant la détention de la carte que les diplômes nécessaires à l'exercice de votre métier.
En ne disposant pas des qualifications requises, vous ne bénéficiez certainement pas d'une couverture assurantielle. Cela peut vous exposer ainsi que vos élèves, en cas de blessure. Ainsi, pour vous protéger, il est indispensable de disposer d'une carte professionnelle et des diplômes exigés.

Références réglementaires :
Art L.212-9 du code du sport
Art L.212-11 et L212-12 du code du sport
Art R.212-85 à R.212-87 du code du sport
Art A.212-181 du code du sport

ORGANISATION DE SÉJOURS : RAPPEL DES RÈGLES

Nombreux sont les établissements équestres qui organisent des séjours pour leurs cavaliers durant les vacances scolaires. À partir de 7 mineurs, le club doit appliquer la réglementation relative aux accueils collectifs de mineurs. Cette réglementation diffère en fonction du type de séjour réalisé.

LES ACCUEILS AVEC HÉBERGEMENT

Le séjour de vacances : au moins 7 enfants et/ou adolescents pour une durée minimale de 4 nuits. Il nécessite 2 encadrants minimum, un animateur BAFA (pour 8 mineurs de moins de 6 ans et pour 12 mineurs de plus de 6 ans) et un directeur BAFD (un adjoint supplémentaire par tranche de 50 mineurs au-delà de 100). Lorsque les mineurs accueillis sont âgés de 14 ans ou plus et que l'effectif est inférieur à 22 mineurs, le directeur peut être inclus dans l'effectif des personnes exerçant des fonctions d'animation.

Le séjour court : au moins 7 enfants et/ou adolescents pour une durée entre 1 et 3 nuits. Il nécessite 2 encadrants minimum dont une personne majeure qui s'assure des conditions d'hygiène et de sécurité dans lesquelles l'hébergement se déroule.

Le séjour spécifique : au moins 7 enfants âgés d'au moins 6 ans et/ou adolescents, organisé par des personnes morales dont l'objet est le développement d'activités particulières, telles que les fédérations ou les clubs sportifs, pour leurs licenciés mineurs (séjours sportifs notamment).

Le séjour spécifique sportif est le plus avantageux en termes d'organisation (*cf.* dernier paragraphe de l'article).

LES ACCUEILS SANS HÉBERGEMENT

Accueil de loisirs : de 7 à 300 mineurs, au minimum 14 jours par an, sur le temps extrascolaire ou périscolaire et pour une durée minimale de 2 heures par journée de fonctionnement. Il nécessite 2 encadrants minimum, un animateur BAFA (pour 8 mineurs de moins de 6 ans et pour 12 mineurs de plus de 6 ans) et un directeur BAFD (de 7 à 50 mineurs, le directeur peut être inclus dans l'effectif d'encadrement et à partir de 51 mineurs, 1 directeur en plus des animateurs).

Accueil de jeunes : de 7 à 40 mineurs, âgés de 14 à 17 ans, au minimum 14 jours par an et répondant à un besoin social particulier explicité dans le projet éducatif. Les conditions d'encadrement sont définies par convention entre l'organisateur et le représentant de l'Etat dans le département pour répondre aux besoins identifiés.

©FFE/EB

L'organisateur désigne un animateur qualifié comme référent de cet accueil ou, lorsque l'action se déroule sur plusieurs sites, un directeur qualifié qui coordonne l'action de référents locaux.

RÈGLES SPÉCIFIQUES AUX SÉJOURS DE VACANCES ET ACCUEILS DE LOISIRS

Il existe des conditions particulières d'encadrement, d'effectif et de pratique pour l'organisation d'activités physiques avec des équidés dans le cadre des accueils de loisirs et séjours de vacances.

4 types d'activités sont à distinguer : l'approche de l'animal au pas, la promenade en extérieur sur une journée, la randonnée sur plusieurs jours, et l'apprentissage de l'équitation.

Le lieu de pratique varie selon l'activité, allant de lieux clos à des itinéraires reconnus. Le public concerné est constitué de tous les mineurs.

Le taux d'encadrement est fixé en fonction du niveau des pratiquants et de la difficulté de l'activité pour l'approche au pas, mais est fixé en fonction des qualifications des encadrants pour les autres activités. Dans tous les cas, il y a un maximum de 12 pratiquants par encadrant. Les encadrants doivent être des personnes majeures répondant à des conditions réglementaires spécifiques.

Des conditions particulières s'appliquent pour les accompagnateurs supplémentaires dans le cas de l'approche au pas. Enfin, l'organisation de la pratique implique une communication entre le directeur et l'encadrant, et le port obligatoire d'un casque homologué pour les pratiquants.

FORMALITÉS

- **La déclaration auprès du préfet du département** (Service départemental à la jeunesse à l'engagement et aux sports - SDJES) dans le ressort duquel l'organisateur a son siège social ;
- **L'élaboration d'un projet éducatif** qui décrit le séjour proposé ainsi que les objectifs éducatifs spécifiques à atteindre, et d'un **projet pédagogique** décrivant comment va se dérouler le séjour, ainsi que les aspects matériels et organisationnels.

La déclaration du séjour peut être effectuée sur le site du ministère chargé des Sports, de manière dématérialisée, en suivant la Téléprocédure des accueils de mineurs (TAM). Il s'agit d'une déclaration comportant des informations principales, relatives aux organisateurs, au contrôle d'honorabilité d'intervenants, aux modalités de l'accueil, aux obligations d'assurance, aux obligations du projet éducatif et aux locaux. Elle permet aux organisateurs d'effectuer la saisie et le suivi des actes de gestion liés aux déclarations d'accueils de mineurs. Elle dispense ainsi de l'envoi des formulaires papier. Cette procédure est possible, sous réserve d'être détenteur d'un Code organisateur obtenu auprès de la Préfecture.

Hébergement et restauration

- L'hébergement des mineurs concernés dans un local déclaré auprès du SDJES du lieu d'implantation de ce local, celui-ci

©AdobeStock

devant notamment respecter les règles d'hygiène et de sécurité prévues par le Code de l'action sociale et des familles (CASF). **Même si l'hébergement est fait en tente, le club doit le déclarer ;**

- Les accueils avec hébergement doivent être organisés de façon à permettre aux filles et aux garçons âgés de plus de six ans de dormir dans des lieux séparés. Chaque mineur hébergé doit disposer d'un moyen de couchage individuel ;
- Si une prestation de restauration est proposée, les conditions d'hygiène conformes à la réglementation relative à la restauration collective doivent être respectées.

Suivi sanitaire

Il permet notamment de connaître la situation médicale du mineur : antécédents, suivi de traitements, allergies via une déclaration des représentants légaux. Le cas échéant, ces derniers peuvent autoriser les interventions médicales ou chirurgicales en cas d'urgence. Tout mineur accueilli doit attester du respect des obligations réglementaires en matière de vaccination. Son admission étant subordonnée même, à la présentation du carnet de santé.

Assurances

En dehors des séjours spécifiques sportifs pour lesquels les participants doivent être licenciés, vérifier que les pratiquants sont assurés en responsabilité civile dans le cadre de leur pratique sportive (soit avec une RC individuelle soit en souscrivant la licence). Afin d'être en conformité avec votre obligation de sécurité, il est préférable d'exiger que tous les mineurs, ainsi que les accompagnateurs qui vont pratiquer l'activité équestre, justifient d'une assurance responsabilité civile et dommages corporels. La prise de la licence FFE est une possibilité qui permet de remplir cette obligation.

Il est également nécessaire de contacter son assureur pour déclarer cette activité afin qu'elle soit assurée dans le cadre de sa RC professionnelle. L'obligation de sécurité du club à l'égard des mineurs accueillis est étendue aux périodes hors pratique sportive.

Assurance annulation

Le club peut proposer aux participants une assurance annulation notamment pour les séjours spécifiques sportifs réservés aux licenciés.

Cette assurance vise à garantir le remboursement partiel ou total des frais engagés en cas d'annulation par le participant, sous certaines conditions.

Pour en savoir plus : helmett-sport.com

AVANTAGES DES SÉJOURS SPÉCIFIQUES SPORTIFS

Lorsqu'un club organise des séjours spécifiques/sportifs tout au long de l'année, une seule déclaration peut être effectuée au titre d'une année scolaire et renouvelable à la fin de cette période. Cette déclaration doit être complétée lors de chaque nouveau séjour avec une fiche complémentaire d'information à envoyer au moins 8 jours avant le début du séjour.

Par ailleurs et contrairement aux autres séjours, le séjour spécifique sportif n'a pas besoin d'être encadré par un BAFA ou un BAFD mais est soumis aux conditions d'encadrement normales de la pratique.

En effet, les conditions de qualification et le taux d'encadrement sont ceux prévus pour la pratique habituelle de l'équitation. Cela implique que l'obligation de sécurité du club l'oblige à adapter le nombre de cavaliers en fonction de leur niveau, des montures et de l'activité.

Références juridiques :

Arrêté du 28 février 2017 relatif à l'encadrement des accueils de loisirs périscolaires

Arrêté du 9 février 2007 fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme.

Article R227-1 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles

Article R 3111-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Pour aller plus loin : *Fiche ressources - ACM*

L’atout nature pour capter et fidéliser une clientèle adulte

L’étude menée par Kantar en 2025 pour la Fédération Française d’Équitation concernant les attentes des Français en matière de loisirs montre que les motivations principales de la pratique se concentrent sur la recherche de plaisir et de bien-être, tandis que la nature est jugée indispensable par près de 40% des Français. Les établissements équestres sont donc idéalement positionnés pour offrir une expérience qui allie l'aspect plaisant et social recherché par le grand public, les bénéfices physiques et mentaux, ainsi qu'une porte d'accès privilégiée à la nature.

Les premiers résultats de l'étude FFE - Kantar 2025 vous ont été présentés lors de la visioconférence « Loisirs et équitation : Nouvelles attentes et opportunités de développement » le lundi 2 février.

Le replay

Un large panel d'activités équestres en lien avec la nature

Si les promenades attelées ou montées, ainsi que les randonnées sur un ou plusieurs jours, sont les premières activités qui viennent à l'esprit lorsqu'on évoque l'équitation comme une activité d'extérieur, de nombreuses disciplines sous l'égide de la Fédération Française d'Équitation font la part belle à la nature. De plus, la majorité d'entre elles peut se pratiquer peu importe son âge et sa condition physique, que l'on soit novice ou confirmé. Citons par exemple le ride and run et le ride and bike, le mountain trail, le TREC, l'endurance, l'équitation de travail, le tir à l'arc à cheval…

D'une manière globale, tout ce qui se travaille en carrière peut être transposé en terrain varié. En effet, avec sa diversité de sols, de dénivelés et d'éléments naturels, le terrain varié constitue un espace de choix pour prolonger le travail effectué en carrière et consolider les acquis. Assouplissements, travail de direction, d'engagement, de régularité de la cadence, transitions ou encore travail sur deux pistes, tous les exercices effectués en carrière ou en manège peuvent être appliqués à la pleine nature. Sollicitant à la fois l'équilibre, la concentration et la coordination des chevaux d'une part, et l'assiette et la justesse des aides des cavaliers de l'autre, les chemins forestiers, terrains en herbe et autres espaces naturels sont très stimulants et permettent d'ajouter une dimension nouvelle et ludique à l'apprentissage. Cela participe également à développer la confiance du cavalier en son cheval et à gagner en autonomie. À noter que bien souvent, les cavaliers aiment également varier les pratiques en allant en extérieur tout en prenant des cours pour continuer à évoluer.

Vous l'observerez vous-même très rapidement : un couple habitué à travailler sur des lignes droites ou des cercles en carrière adaptera très vite ce qu'il sait pour répondre aux contraintes du terrain varié.

Les bienfaits de la Pleine nature pour votre cavalerie

Si la pleine nature est excellente pour le moral, le souffle, le cardio et l'endurance des chevaux, ce n'est pas tout : le dénivelé, même léger, va les muscler, leur faire gagner en puissance des postérieurs, du dos mais aussi des abdominaux. Les variations de terrain permettent également de travailler et d'améliorer leur équilibre naturel. Enfin et surtout, en pleine nature, les chevaux sont naturellement plus allants. Une sortie en extérieur une veille de concours redonne de l'impulsion !

Le mental n'est pas en reste, car l'extérieur stimule également l'esprit et la perception des chevaux. Les changements de décor, les sons, les odeurs et la présence d'animaux ou d'éléments naturels inconnus sollicitent leur attention et leur curiosité, renforçant leur capacité à s'adapter et à réagir avec confiance. Cette exposition régulière à des environnements variés améliore leur gestion du stress, leur calme et leur autonomie, tout en favorisant des comportements plus équilibrés.

En complément, lire **l'article page 14 de La REF n°255**

Penser des offres intégrant la Pleine nature

CONSTRUIRE DES OFFRES AUTOUR DE VOTRE TERRITOIRE

Développer une offre équestre avec la nature comme fil conducteur ne signifie pas proposer une randonnée itinérante de plusieurs jours ou du voyage à cheval : il ne s'agit pas de revoir complètement votre panel d'activités ni de développer toute une gamme de produits, mais plutôt de réfléchir à une diversification de ces derniers et d'y intégrer une dimension "nature" pour fidéliser vos cavaliers adultes et en recruter de nouveaux. Ainsi, il est possible pour chaque club de s'appuyer sur ses atouts existants et ce qui l'entoure : les compétences de l'équipe et de la cavalerie, les spécificités du territoire et enfin, les appétences personnelles des dirigeants, afin de trouver un produit Pleine nature à son image. Une offre fonctionne d'autant mieux qu'elle est cohérente, incarnée et porteuse de sens pour ceux qui la proposent !

Cela tombe bien, car la Pleine nature permet justement cette approche sur mesure : un club situé en zone forestière pourra valoriser des promenades ombragées et l'observation de la faune, un autre, proche d'un village ou d'un site remarquable, pourra proposer des sorties autour du patrimoine local, tandis qu'un club installé dans un environnement vallonné pourra développer des sorties sportives axées sur le dénivelé et l'endurance. Chaque territoire possède des ressources, parfois insoupçonnées, qu'il est possible de transformer en expériences attractives.

Audrey Lafeac, dirigeante des écuries de Saint-Victor (28), propose une à deux fois par an **des randonnées parents-enfants**, afin d'intégrer *« les parents qui restent souvent sur le bord de la carrière, au tarif de 30 euros par personne cavalière. Je prends un attelage, et certains font de la marche sportive. Au programme, environ 1h30 le matin et 1h45 maximum pour le retour l'après-midi, avec un temps de pause de presque 2h le temps du pique-nique. C'est également un moment de convivialité, avec des jeux. Je n'oublie pas d'indiquer un lieu de repas accessible à tous en voiture : ce n'est pas rare que des oncles et tantes ou des grands-parents nous rejoignent. »*

Par ailleurs, travailler avec les acteurs locaux s'inscrit pleinement dans cette logique. Sans entrer dans une démarche touristique lourde, il est tout à fait possible d'intégrer ses produits équestres à une offre locale existante. Les hébergements de proximité (gîtes, chambres d'hôtes, campings), les producteurs locaux, les artisans ou encore les structures culturelles sont autant de partenaires potentiels avec lesquels la collaboration permet non seulement d'enrichir l'expérience proposée aux cavaliers adultes, mais aussi de donner de la visibilité aux activités du club, en s'appuyant sur des réseaux de communication déjà en place. Ces partenariats sont également une formidable source d'inspiration !

En échangeant avec des producteurs, des hébergeurs ou d'autres professionnels du territoire, de nouvelles idées émergent naturellement : une promenade au coucher de soleil suivie d'une dégustation, une sortie à cheval menant vers un site emblématique, un week-end mêlant équitation et soins détente... Ces offres restent simples à organiser, mais gagnent en valeur perçue car elles racontent une histoire et proposent une expérience globale, ancrée dans le territoire.

Par ailleurs, montrer que l'on est acteur sur le territoire peut ouvrir des portes pour des financements, que l'on présente des dossiers orientés autour du sport mais également autour du tourisme !

Pierre-Guillaume Blache, dirigeant du Vercors à cheval (26), propose **des randonnées de plusieurs jours, en période estivale, sur un itinéraire défini** :

« Nous avons développé des partenariats avec des gîtes privés pour l'hébergement, mais également avec l'Office national des forêts (ONF). A un endroit, il manquait un hébergement et nous avons réussi à le créer ensemble. Ce n'est pas la fonction première de l'ONF mais cela leur a permis de développer un refuge sur une zone qui était intéressante. Côté restauration, nous assurons cette partie depuis le centre et nous avons une personne véhiculée qui rejoint les randonneurs et leur guide à chaque fin de journée pour apporter le repas du soir et le pique-nique du lendemain midi. »

©FFE/PSV

Cette approche répond aux nouvelles attentes des consommateurs, et tout particulièrement des adultes.

Aujourd'hui, beaucoup d'entre eux recherchent du local, de l'authentique, de l'artisanal. Ils souhaitent avoir le sentiment de consommer autrement, de manière plus responsable, en faisant vivre des professionnels du coin et en découvrant des savoir-faire locaux. Intégrer la pleine nature et les acteurs du territoire dans votre offre, c'est répondre à cette envie de consommer mieux, tout en donnant du sens à la pratique équestre.

Pour les clubs, c'est aussi un moyen de se différencier, de renforcer leur ancrage local et de fidéliser une clientèle adulte en quête d'expériences riches, cohérentes et humaines.

À l'occasion du Congrès fédéral Cheval, plusieurs offres pensées pour les adultes ont été présentées :

- **Anna Geist**, dirigeante de Horse Holidays France (78), s'est basée sur les tendances sociétales de recherche d'authenticité et de slow tourisme avec le cheval comme réponse idéale.
- **Olivia Kopp,** enseignante d'équitation western à Terres Alezanes (44), dont le slogan est « *Vous faire adorer l'équitation western* ». Ses offres de découverte, que ce soit à la journée (13 journées complètes en 2025), ou sur plusieurs jours, rencontrent un vrai succès.
- **Lucile Chivot**, dirigeante de la Ferme équestre du Causse (11), vend via des agences de voyages étrangères des randonnées itinérantes de 5 jours en autonomie, totalement flexibles en date.
- **Valérie Dalodier**, présidente du CNTE, dirigeante de l'écurie Val Deux Coeurs (85), a fait le choix de ne pas programmer de cours réguliers le samedi, pour proposer des stages thématiques le week-end. Ainsi, elle accueille notamment des cavaliers extérieurs avec leurs chevaux, qui se déplacent pour son expertise.

Le replay

Marine Vincendeau, dirigeante des écuries du Clos (44), partage : *« J'ai un club périurbain, à 10 kilomètres de Nantes, et j'observe une vraie demande liée à l'équitation d'extérieur. Je me rapproche donc de la nature car mes clients comme mes enseignants y sont sensibles. Par exemple, on prend le camion pour aller faire une promenade sur la plage. On s'ouvre également aux nouvelles disciplines, comme le mountain trail. »*

©FFE/CB

Zoom sur des expériences "hors selle"

La nature ne se vit pas seulement à cheval.
Vous pouvez proposer :
- des initiations à l'éthologie à travers un stage thématique,
- de l'observation de troupeau,
- des ateliers autour de l'environnement du cheval (plantes sauvages utiles ou toxiques pour les chevaux, reconnaissance des arbres, haies et écosystèmes locaux),
- des activités douces autour des chevaux (yoga/stretching à leurs côtés, médiation guidée au pré, ateliers de respiration et d'ancrage…),
- un format événementiel et expérientiel comme une journée ou un week-end nature.

PORTEZ UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE À VOTRE CAVALERIE

Le choix d'une cavalerie adaptée et sécurisante est incontournable. Tous les poneys et chevaux peuvent faire de la pleine nature mais certains présentent plus de prédispositions que d'autres.
Privilégiez des chevaux :
- avec du mental, c'est-à-dire calmes et posés pour de la pratique de loisir et de compétition à petit niveau ;
- polyvalents ;
- avec un bon équilibre naturel ;
- porteurs, pour évoluer avec des cavaliers de tous les gabarits ;
- pas trop grands pour ne pas impressionner un public plus novice : moins d'1.60m est un bon compromis.

La thématique d'une cavalerie adaptée à une clientèle adulte a été abordée à l'occasion du Congrès fédéral Cheval 2025 par Marion Thomas, responsable pédagogique du centre équestre de Vilvert (78), Marine Vincendeau, présidente du Comité cheval et Steve Latruffe, dirigeant du centre équestre Les crins de Gaïa (04).
Afin d'habituer vos poneys et chevaux aux multitudes de situations qu'il est possible de rencontrer en extérieur, le travail à pied - équitation éthologique, equifeel, mountain trail… - permet de les désensibiliser.
« Nous ne faisons travailler nos chevaux de randonnée pratiquement qu'en extérieur. Par ailleurs, ils vivent en groupe, ce qui est un avantage pour ces activités ; cela évite certaines interactions parfois maladroites entre eux », partage également **Pierre-Guillaume Blache**.
« La Pleine nature rend les chevaux pratiques ; un cheval énergique, un peu chaud, saura s'économiser au bout de quelques jours de randonnée. Un cheval qui aime aller devant, même s'il est un peu regardant au départ, deviendra un bon cheval de tête », ajoute **Valérie Dalodier**.

©FFE/ZG

Le replay du Congrès fédéral Cheval 2025

Zoom : Bien préparées, les sorties en extérieur sont totalement sécurisées !

Pour beaucoup d'enseignants, la perspective de sortir de la carrière peut sembler intimidante. Pourtant, avec une préparation adaptée, l'extérieur devient un terrain sûr et accessible. L'important est de considérer la sortie comme un prolongement du travail en carrière, où les mêmes règles de sécurité et de pédagogie s'appliquent. Ainsi, en respectant quelques principes de base comme reconnaître le terrain et s'adapter aux conditions météo, former des groupes de niveau et ajuster les exercices, choisir des couples cheval-cavalier qui fonctionnent, communiquer et ne pas hésiter à rappeler les règles de sécurité ou encore former les cavaliers à ressentir, observer leur environnement et être à l'écoute de leur monture, les sorties en pleine nature peuvent se pratiquer en toute sécurité.
Soucieuse de sensibiliser les automobilistes, mais également de former les cavaliers et les enseignants aux sorties en extérieur, la FFE-CNTE a réalisé une campagne de 5 capsules vidéos sur le thème de la sécurité routière. Certaines, au format e-learning, sont à destination des enseignants et élèves enseignants pour les guider dans la préparation des sorties en extérieur : préparation de la cavalerie, conseils techniques pour les croisements et traversées de routes, gestion d'un groupe en environnement urbain.

Retrouvez ces vidéos dans **la playlist « *À cheval sur la sécurité routière* » de la chaîne YouTube FFE**

Côté pédagogie...

Souvent porteurs d'une expérience professionnelle et personnelle riche, les cavaliers adultes apprécient les approches pédagogiques qui sollicitent la réflexion, l'autonomie et la curiosité : ils veulent comprendre, progresser et donner du sens à leur pratique équestre.

À l'inverse des plus jeunes, qui peuvent suivre des consignes abstraites ou théoriques, les adultes ont besoin de mettre directement leurs nouveaux acquis en pratique et apprendre fait partie intégrante de leur plaisir. Ainsi, chaque nouvelle connaissance doit avoir une utilité tangible.
Permettant d'élargir la pratique équestre à une multitude de savoir-faire et de connaissances, les activités de pleine nature répondent parfaitement bien à cette attente et constituent un support pédagogique particulièrement pertinent.
En effet, lors de chaque séance en extérieur, les cavaliers adultes peuvent, pas à pas, acquérir de petites compétences techniques immédiatement utiles : faire un nœud d'attache ou un nœud d'encolure, évoluer avec son cheval en main, effectuer un montoir à droite, lire une carte et apprendre à s'orienter, reconnaître les espèces faunistiques et floristiques locales, juger l'état d'une ferrure, réparer une étrivière, choisir son matériel… Parallèlement, la nature permet de leur apporter des connaissances spécifiques plus larges telles que lire un paysage, comprendre les sols et les terrains ou encore anticiper les conditions météo.

Cette pédagogie permet de stimuler la clientèle adulte, qui ressent alors un retour sur investissement personnel et un enrichissement permanent. Cette dynamique entretient la motivation et permet de progresser rapidement, tout en prenant beaucoup de plaisir.

La clientèle adulte cible sa demande et vient dans un établissement équestre pour une expertise précise. Restez à son écoute pour y répondre de façon adaptée et, surtout, évitez de créer de la déception en proposant une chose à laquelle vous ne vous tenez pas.
« Certains adultes débutants aime avoir le même cheval, certains veulent prendre des cours particuliers uniquement… Il faut s'adapter et faire à la carte. Cette cible de pratiquants, dont la pratique n'est pas forcément régulière, est prête à payer pour un projet personnalisé. Ceux qui ne sont jamais montés rêvent d'aller en balade. Construire une vraie offre débutant, dont la première séance permet de donner les consignes de sécurité et faire découvrir les bases, est un incontournable pour assurer de passer un bon moment en extérieur avec des chevaux adaptés », confie **Valérie Dalodier**.

©FFE/PV

« À partir du Galop® 4, je propose à tous mes cavaliers des séquences d'1h30. J'estime qu'on a besoin de plus de temps pour échauffer les cavaliers et nos chevaux. Il y a donc une vingtaine de minutes de mise en route. Cela peut être un tour dans les bois parce que ce jour-là, la séance se tient sur le petit PTV dans mes champs. Ainsi, quand ils reviennent, les chevaux ont déjà bien marché et le travail d'échauffement au galop peut débuter. Par ailleurs, pendant les vacances scolaires, j'ai des séances et des stages thématiques. Je sais que dans certains cours, les cavaliers se dirigeront immédiatement sur de l'équitation d'extérieur. À ceux-là, je n'oublie surtout pas de parler des journées pique-niques et des randonnées prévues. C'est un facteur de fidélisation. »
Audrey Lafeac, dirigeante des écuries de Saint-Victor.

©FFE/LB

Un positionnement "nature" identifié, les atouts pour votre établissement équestre

- **Différenciation immédiate.** Dans un milieu concurrentiel, proposer une offre clairement identifiée rend votre structure unique aux yeux de la clientèle adulte, qui recherche un club répondant à ses attentes.
- **Image positive et moderne.** La nature porte des valeurs recherchées comme le respect de l'environnement, le bien-être, l'authenticité. Cela renforce l'identité de votre établissement et attire une clientèle en phase avec ces valeurs (et les vôtres).
- **Fidélisation accrue.** Les expériences nature sont émotionnellement marquantes, créatrices d'un lien fort non seulement avec le cheval mais aussi avec le lieu ; y revenir devient un besoin, non une obligation.
- **Développement économique.** Une offre bien construite permet de proposer des tarifs supérieurs sur les prestations premium, d'augmenter les revenus hors cours classiques et d'attirer une clientèle nouvelle qui dispose d'un pouvoir d'achat parfois plus élevé (trentenaires, néo-ruraux, cadres urbains).

Concernant l'importance de la définition de votre positionnement, voir **le dossier de La REF n°254**.

©Laurent Faby

Faîtes connaître vos offres !

PARTICIPEZ AUX OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT DE LA FFE : JOURNÉES DU CHEVAL, CHEVAL NATURE ET JOURNÉE DE L'ATTELAGE

Proposer des activités en pleine nature est une première étape ; encore faut-il les rendre visibles. Pour toucher une clientèle adulte, souvent en quête d'expériences nouvelles et porteuses de sens, la communication est un levier essentiel. Les opérations nationales de développement portées par la FFE constituent, à ce titre, des opportunités précieuses pour faire connaître vos offres, valoriser votre savoir-faire et attirer de nouveaux pratiquants.

Ainsi, participer à des événements tels que les Journées du Cheval, la Journée de l'attelage et l'opération Cheval nature permet de bénéficier d'une visibilité accrue grâce à un rayonnement national et de s'inscrire dans une dynamique collective qui crédibilise les structures participantes. Ils sont aussi l'occasion idéale de proposer des formats courts et accessibles : promenades découvertes, initiations à une nouvelle discipline, présentations de vos offres « nature », ou encore temps d'échanges et portes ouvertes.

De plus, inviter le public à découvrir la Pleine nature dans un cadre professionnel et sécurisé contribue à lever les freins liés à l'extérieur. Cette activité est accessible à tous les niveaux, dès lors qu'elle est bien préparée. Pour les cavaliers adultes, souvent curieux mais prudents, ces opérations sont une porte d'entrée rassurante vers de nouvelles expériences équestres.

Enfin, participer aux opérations de développement et journées thématiques est l'occasion de rythmer votre année avec des temps forts qui mobiliseront votre équipe et vos cavaliers, vous permettant de construire votre calendrier annuel autour de dates identifiées et challengeantes. En bref, c'est une manière efficace de faire rayonner vos activités, tout en contribuant activement à la dynamique fédérale !

Inscriptions sur la plateforme ***FFE Tous à cheval.*** Un kit de communication gratuit vous est envoyé afin de vous accompagner sur la promotion de votre événement.

COMMUNIQUEZ TOUTE L'ANNÉE DE MANIÈRE RÉGULIÈRE

Pour promouvoir vos offres, les réseaux sociaux sont vos alliés. Quelques conseils :

- Communiquez sur la rencontre cheval et la façon dont son bien-être est pris en compte, mais également sur le bien-être que son contact apporte aux humains, qui prennent le temps d'être dans le moment présent et de déconnecter.
- Gardez une récurrence de publication : une fois par semaine est idéal, plus encore mieux. Vous n'êtes pas obligé de publier des informations très importantes, alternez différents types de contenus et conservez votre régularité.
- Mettez en avant les actualités de votre club - activités, stages… - et la vie aux écuries.
- Racontez des histoires au-delà des prestations proposées. Les adultes ne sont pas séduits par « 1h de promenade » mais par : « 1h pour respirer, se reconnecter et vivre un moment suspendu avec un cheval. »
- Montrez l'environnement de votre club et les alentours, à travers des photos et vidéos de la meilleure qualité possible : chemins, forêts, rivières, collines, chevaux au pré ou en extérieur, moments de convivialité, etc.
- Demandez à vos cavaliers s'ils souhaitent témoigner des expériences vécues : c'est un argument puissant pour lever les appréhensions (peur de débuter tard, peur de chuter, manque de temps…).
- Adaptez votre contenu et le choix de vos réseaux sociaux à votre cible : les trentenaires seront plus sur Instagram par exemple, tandis que les séniors sont des utilisateurs réguliers de Facebook.
- Pour créer facilement des visuels attractifs, un des outils incontournables est Canva : simple à prendre en main, gratuit et avec de nombreux tutoriels en ligne.
- Enfin, les contenus doivent mettre en valeur la pratique de l'équitation et la relation Cheval - Humain. Soyez vigilants sur le choix des images publiées : veillez toujours à ce que l'attitude des chevaux soit correcte, sans bouche ouverte et ne présentant pas de signes d'inconfort.

Quelques outils que la FFE met à votre disposition

La FFE met à disposition des clubs et des enseignants de nombreux outils pour accompagner le développement des activités de pleine nature, sécuriser les pratiques et valoriser les compétences acquises, aussi bien par les cavaliers que par les structures.

- **Les Grands Régionaux de Tourisme Equestre (GRTE)** sont des manifestations régionales constituées d'étapes en départements, accessibles à tous. Rallyes, randonnées à thèmes ou encore défis multi-activités, y participer permet de diversifier vos activités et peut constituer un super objectif pédagogique pour vos cavaliers. Et si vous organisiez une étape dans votre club ? C'est aussi l'occasion de rencontrer des associations de cavaliers et de leur présenter vos produits, comme de la location de piste.

- Gage de qualité, **GeoCheval,** la carte interactive des itinéraires équestres, est un outil précieux pour préparer toutes vos sorties en extérieur. Disponible en version web et en application mobile, il vous permet d'accéder à plus de 30 000 itinéraires de promenade et randonnée répondant à une charte qualité dans toute la France, et d'accéder à de nombreuses autres informations : structures labellisées et lieux d'étape à proximité, points d'intérêt, type de balisage et de revêtement, variantes attelage… Tous les licenciés ont accès à une version premium permettant d'obtenir les cartes IGN et d'imprimer des fonds de carte à l'échelle.

- Le **label "Grand Itinéraire Équestre"** valorise les itinéraires emblématiques d'envergure régionale, transrégionale ou internationale qui se distinguent notamment par des thématiques culturelles et naturelles fortes, des environnements multiples et des infrastructures adaptées (points d'hébergement, haltes équestres…).

- **Les labels "Centre de Tourisme Équestre"** et **"Cheval Étape"** valorisent l'accueil, la qualité des infrastructures et de la cavalerie ainsi que le professionnalisme des structures engagées dans des activités de Pleine nature. Ils rassurent les cavaliers adultes et les partenaires locaux, tout en renforçant la visibilité et la crédibilité des établissements.

- **Les Galops® de Pleine Nature et les Brevets de Randonneur d'or,** d'argent et de bronze offrent un cadre pédagogique clair et progressif. Ils permettent de structurer les apprentissages, de donner des objectifs motivants aux cavaliers et de reconnaître officiellement les compétences acquises en extérieur.

- Le **Carnet de randonnée électronique** accompagne le cavalier dans son parcours, valorise son expérience et matérialise sa progression. C'est un outil simple et motivant, particulièrement apprécié des adultes, qui aiment garder une trace concrète de leurs apprentissages et de leurs sorties.

- La **REF Collector – Proposer la Pleine Nature** est une ressource incontournable pour les professionnels souhaitant structurer ou développer leur offre. Elle apporte des repères, des exemples concrets et des pistes de réflexion adaptées à tous les clubs.

- Évènement incontournable et historique, **l'Equirando**, plus grand rassemblement européen de cavaliers randonneurs, constitue une vitrine emblématique de la Pleine nature ! Organisé tous les deux ans dans une région différente, cet événement inspirant et fédérateur fait rêver petits et grands. Y participer est l'occasion parfaite de créer un produit novateur qui animera à coup sûr votre clientèle !

©FFE/N.Hodys

Convaincu, vous souhaitez vous lancer ? Venez vous former !

SE FORMER...

L'Accompagnateur de tourisme équestre (ATE), délivré par la FFE, bénéficie des prérogatives suivantes : accompagnement et conduite de randonnées équestres en autonomie dans tout établissement, dans le cadre de parcours identifiés.
Le Brevet Fédéral d'Encadrement - Guide de Tourisme Equestre (BFE GTE), délivré par la FFE, est une surqualification : il faut être titulaire d'un diplôme professionnel d'animation ou d'enseignement des activités équestres de niveau 4 minimum et disposer d'une compétence professionnelle avérée en Tourisme Équestre. Son titulaire conçoit, développe et conduit des produits de tourisme équestre et de voyage à cheval.
BPJEPS en 4 blocs de compétences spécialité « Éducateur sportif » mention « Équitation ».

... ET SE PERFECTIONNER

Pour appréhender de nouvelles disciplines et leur enseignement, de nombreuses formations continues sont dispensées en région via les **Comités régionaux d'équitation** et le **réseau d'experts fédéraux**.
Tout au long de l'hiver, la Fédération vous propose divers **Ateliers Compétences au Parc équestre fédéral** sur des thématiques telles que la pédagogie ou le management. Toutes les informations sont disponibles sur le site Métiers FFE.

Trouver votre centre de formation ATE

La conclusion de Valérie Dalodier & Marine Vincendeau

« Pour une clientèle adulte, la nature n'est pas un simple décor : c'est le cœur de l'expérience équestre. L'équitation de pleine nature est une rencontre avec le cheval, créatrice de convivialité. Elle invite à prendre le temps dans un quotidien à mille à l'heure, à ralentir pour se reconnecter à la nature, au cheval et à soi-même ; c'est une bulle d'oxygène rare. Les établissements équestres qui sauront mettre en avant et structurer cet atout nature créeront des expériences puissantes et mémorables — celles qui font revenir les adultes, année après année.
Chaque discipline apporte des outils pédagogiques tant pour l'apprentissage des cavaliers que pour celui des chevaux.
C'est une ouverture dans le travail pour les enseignants. Des encadrants formés et une cavalerie adaptée aux offres que vous mettez en place est un facteur de réussite de celles-ci. Ces deux points sont complémentaires à la compréhension des attentes de votre clientèle. Rien ne remplacera jamais les échanges que vous aurez avec eux et qui vous aideront à adapter au mieux ce que vous leur proposez, en compagnie des chevaux, afin qu'ils se sentent bien chez vous et aient envie d'y rester.
Enfin, la première impression est primordiale pour capter un nouvel arrivant. Accordez une attention toute particulière à l'accueil du public. N'hésitez pas à reformuler la demande qui vous est faite : un client qui ne souhaite pas d'une pratique compétitive se sentira compris si vous lui expliquez qu'il va apprendre à monter à cheval pour partir ensuite en promenade, par exemple. Un module de formation arrivera prochainement pour vous accompagner à ce sujet. »

Valérie Dalodier, présidente du CNTE,
et **Marine Vincendeau**, présidente du Comité cheval

LE TÉMOIGNAGE
AURÉLIE GYPTEAU

Aurélie Gypteau dirige Aurel'Horse (72), qu'elle a fondé en 2013 à Courcemont. Présidente du Comité départemental de tourisme équestre (CDTE) de la Sarthe, guide et enseignante de tourisme équestre, équicoach et formatrice ATE, elle accueille une centaine de licenciés, dont un tiers d'adultes, et une trentaine d'équidés.

UN NOMBRE D'ADULTES EN HAUSSE GRÂCE À UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE

« Au départ, c'était des parents de cavaliers, que je greffais sur des créneaux ados. L'approche pleine nature a attiré beaucoup plus d'adultes que prévu, donc j'ai des créneaux qui leur sont réservés. J'adapte ma pédagogie pour aborder les points techniques sur le plat différemment et les mettre en lien avec la pleine nature. Par exemple, quand on part en compétition de TREC, le problème est le passage de la barrière, qui demande un cheval éduqué pour déplacer les épaules, les hanches, reculer, s'immobiliser. On revoit les difficultés en cours dans l'objectif d'être plus à l'aise en extérieur. »

DES PRODUITS PENSÉS POUR EUX

*« Ma première offre sont les **promenades et randonnées**, adaptées aux demandes de chacun : découverte des paysages de la Sarthe, visites, restauration locale, hébergement en gîte ou chambre d'hôtes, etc.*

*On a aussi développé un **séjour pour devenir un cavalier d'extérieur autonome**. La première journée est une initiation à l'orientation, la deuxième est consacrée à la préparation du cheval, la troisième concerne le choix du matériel. Cela se termine par une mise en pratique avec la création d'un itinéraire et une randonnée de deux jours.*

*On a mis en place des **offres de 2 à 5 jours autour des Certificats de connaissance** – orientation, bourrellerie, soins et secourisme équin, maréchalerie de secours et matelotage – dont les modules sont validés au fur et à mesure des randonnées.*

*Je propose **des stages thématiques**, notamment en **tir à l'arc à cheval**, car j'ai des adultes qui adorent cette discipline. J'intègre du **mountain trail** dans mes séances, ce qui permet de sortir du cours classique. La mise en situation est très appréciée.*

*Pendant les vacances de février, on a organisé un **challenge réservé aux adultes**. Le matin était consacré à la révision des savoirs éthologiques. Le midi, on les a attirés avec une tartiflette ! Ont suivi différents ateliers, avec des notes et une remise des prix pour le côté compétition, le tout déguisé car c'était la période du carnaval. Il ne faut pas avoir peur **d'apporter une touche de fun**.*

*Enfin, j'ai fidélisé ma clientèle et quand mes cavaliers souhaitent randonner ailleurs en France alors que ce n'est pas rentable pour moi de les emmener, je leur conseille des collègues qui partagent la même vision. J'ai ainsi développé un réseau d'adresses de confiance. Mon rôle est de les **former pour qu'ils soient autonomes** et c'est gratifiant de voir des personnes qui pouvaient avoir des appréhensions il y a quelques années, partir randonner partout. »*

PRENDRE LE TEMPS POUR FIDÉLISER

« Pour que des cavaliers extérieurs viennent puis prennent leur licence chez moi, la première approche est primordiale. Parfois, des touristes reviennent 2/3 ans après parce qu'ils ont gardé un bon souvenir de leur passage et qu'on a pris le temps de tout leur expliquer, sans pour autant rentrer dans de la technique pure. Je ne fais pas venir les gens pour une heure de randonnée, mais une demi-journée. On les sensibilise à l'environnement des chevaux, à notre philosophie. Le pansage, le travail à pied avant de partir font partie intégrante de l'expérience. »

UNE CAVALERIE SÉCURISANTE

« J'ai des chevaux de races différentes, mais dont le tempérament de base est assez calme. Pour moi, ce sont l'hébergement, l'environnement et les cavaliers qui font les chevaux. Pour tous, on a repris l'éducation grâce au travail à pied et sensibilisé notre clientèle en leur faisant passer les savoirs éthologiques.

On accueille aussi des journées et des stages pour les cavaliers extérieurs afin de travailler des points qui peuvent rendre les sorties extérieures compliquées, comme un cheval qui ne tient pas à l'attache, qui peut manquer de respect en traînant son cavalier pour brouter, etc. »

CÔTÉ COMMUNICATION

« Je mets mon site à jour au maximum car il y a beaucoup de visiteurs. Je fais le relais des actualités sur Facebook et j'essaye d'utiliser Instagram également. Pour moi, c'est plus facile sur TikTok, ce qui m'a étonnée, mais pas mal de parents utilisent ce réseau social. Enfin, l'effet boule de neige du bouche-à-oreille est rapide et efficace. »

SES CONSEILS POUR VOUS LANCER

« Déjà, vous former dans un premier temps. Ensuite, se débarrasser de certaines croyances : ce n'est pas plus dangereux que de partir sur un parcours de saut d'obstacles avec peu de connaissances techniques. En 13 ans, j'ai appelé une fois les pompiers pour une chute. Il faut garder l'esprit ouvert ; il y a beaucoup d'idées arrêtées sur l'équitation d'extérieur, or, pour moi, c'est une équitation de base. Selon votre club et sa localisation, c'est plus ou moins facile de mettre en place des sorties en extérieur. Pour débuter, pas besoin d'avoir toute la panoplie du randonneur, mais un cheval avec une bonne éducation de base. Enfin, n'hésitez pas à vous tourner vers votre CDTE ou CDE ; je suis déjà allée dans des centres équestres aider les enseignants à faire de la reconnaissance de terrain. À ce sujet, on peut faire le lien avec le cahier du baliseur équestre ainsi que le module du Campus FFE que j'utilise pour les ATE. Et si besoin, contactez le service Tourisme de la FFE. »

À CHEVAL
en France

TROUVEZ **VOS LOISIRS ÉQUESTRES !**

SÉJOUR

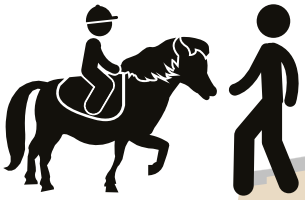

STAGE

PROMENADE
RANDONNÉE

L'ACTIVITÉ ÉQUESTRE DE **VOS RÊVES...**

Le sport de nature préféré des Français :
bon pour la forme, bon pour le moral.

CONSULTEZ NOS OFFRES SUR
ACHEVALENFRANCE.COM

SANITAIRE : UTILISATION DE PRODUITS DE DÉSINFECTION, CE QUE DIT LA RÉGLEMENTATION

Afin de prévenir certaines maladies ou d'éviter leur propagation, les établissements équestres sont amenés à utiliser des produits biocides pour désinfecter leurs infrastructures, matériels et moyens de transport. Mais l'utilisation de ces produits est-elle libre ou encadrée par une réglementation spécifique ?

GROUPEMENT HIPPIQUE NATIONAL

Depuis l'arrêté du 9 octobre 2013, modifié en 2023, l'usage professionnel de certains produits biocides est strictement encadré par le dispositif Certibiocide. Ce cadre réglementaire impose la détention d'un certificat individuel, délivré à une personne physique, afin de garantir une utilisation sécurisée, maîtrisée et responsable des désinfectants.

Un produit est concerné par cette réglementation s'il répond aux deux conditions suivantes :
- N'être réservé qu'aux professionnels,
- Appartenir à un type de produit (TP) biocide visé par l'arrêté mentionné ci-dessus, par exemple les produits pour désinfecter les hébergements ou le matériel de transport des animaux - (TP03).

Dès lors que le produit utilisé est à usage mixte (grand public et professionnel), l'exploitant d'un établissement équestre n'est pas soumis à l'obligation de certificat.

En revanche, s'il souhaite utiliser un produit réservé aux professionnels et visé par l'arrêté, il devra être en conformité avec la réglementation, à savoir :
- Détenir le Certibiocide approprié,
- Déclarer son entreprise annuellement sur l'application

Dans les faits, le risque d'utiliser par erreur un produit réservé aux professionnels et soumis au Certibiocide est limité : les fournisseurs ont l'obligation de demander un numéro de certificat valide au moment de la commande ou lors de l'ouverture du compte professionnel.

Pour aller plus loin
Retrouvez l'ensemble de la réglementation sur les biocides ainsi que les préconisations du GHN (vérification de la classification des produits, registre d'évaluation des risques, etc.) sur ***www.ghn.com.fr*** ou au 02 54 83 02 02.

LA SOLUTION GHN : UN NOUVEAU PARTENARIAT ÉCONOMIQUE AVEC STÉRI 7

Prise à bras le corps par le GHN durant son congrès 2025, la thématique sanitaire constitue un réel enjeu pour l'ensemble de la filière équestre. La désinfection de vos écuries est un aspect du sanitaire à prendre au sérieux. C'est notamment ce qui nous a motivé à contacter Stéri 7 pour proposer à nos adhérents un des meilleurs produits désinfectants actuellement sur le marché, au tarif le plus adapté.

Pourquoi Stéri 7 ?
Stéri 7 est un désinfectant de haut niveau qui élimine à 99,99 % des germes en quelques secondes, avec une action rémanente jusqu'à 14 jours. Il permet de désinfecter les écuries, les véhicules, le matériel et le harnachement.
Il est, à ce jour, un produit efficace, peu dangereux pour l'environnement, non corrosif et non toxique, recommandé par les professionnels de santé animale.

La gamme de produits Stéri 7
Stéri 7 est proposé sous la forme de produit prêt à l'emploi - de lingettes, de savon ou gel pour les mains, de shampoing médical - ou concentré à diluer.
Afin de répondre au mieux à vos besoins, le GHN négocie pour vous des avantages sur le produit sous la forme concentrée, lingettes pour votre sellerie et nettoyant pour les mains utilisables par le personnel et la clientèle.

Les avantages pour les adhérents du GHN
En étant adhérent au GHN, vous pourrez bénéficier d'une remise de 15 % sur les produits les plus indispensables à votre établissement.
Nous vous proposerons également des opérations d'achats groupés sur quelques évènements équestres d'envergure afin de réduire au maximum les frais de port.
Parce que l'utilisation de produits désinfectants est plus efficace lorsque nous comprenons leur fonctionnement, le GHN mettra en place des temps de formation en visioconférence animés directement par des spécialistes des questions sanitaires. Nous pourrons également vous permettre de mettre en place des protocoles de prévention sanitaire.

Fin février, à l'heure où nous écrivons ces lignes, les dernières modalités pour passer commande sont encore à déterminer mais toutes les informations seront disponibles rapidement sur notre site internet ***www.ghn.com.fr***.

STERI-7 FRANCE

DÉVELOPPER LA PRATIQUE DE L'ÉQUITATION EN MILIEU SCOLAIRE

Les bienfaits de l'équitation pour le développement des enfants sont largement reconnus, notamment par l'Éducation nationale dans le cadre du dispositif Poney école. Il est essentiel d'accompagner l'intégration des activités équestres dans les projets pédagogiques des établissements scolaires. Le Comité régional d'équitation de Normandie, via sa commission Équitation scolaire, s'emploie à ancrer plus largement et durablement la pratique de l'équitation en milieu scolaire, promouvant les activités équestres au service des politiques publiques : réussite éducative, inclusion, bien-être des élèves et prévention contre le harcèlement.

MISE EN PLACE DE CYCLES PONEY

Afin d'inciter les écoles primaires et les établissements du secondaire de l'académie normande à inscrire des cycles d'équitation dans leur programmation, le Comité régional d'équitation (CRE) de Normandie assure la promotion du dispositif Poney école et accompagne qualitativement la mise en œuvre des projets pédagogiques.
Le but est d'offrir aux élèves une pratique sportive et culturelle riche, en cohérence avec les objectifs scolaires, en appui des actions des Comités départementaux d'équitation, notamment, de la Manche et de l'Orne.
Cet accompagnement, à la fois des poney-clubs et des établissements scolaires, passe par un rapprochement effectif entre le Comité régional d'équitation et l'Éducation nationale, en assurant un lien étroit avec le Rectorat de Normandie et les Directions Académiques des Services Départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) des 5 départements.

UNE RECHERCHE SUR LA SPÉCIFICITÉ DES ACTIVITÉS ÉQUESTRES : IMPACT DE LA PRÉSENCE DU CHEVAL DANS LA RELATION PÉDAGOGIQUE

En partenariat avec le CRE de Normandie, des chercheurs du laboratoire CIRNEF (Centre Interdisciplinaire de Recherche Normand en Éducation et Formation) de l'Université de Normandie mènent une étude sur l'impact de la présence du cheval dans la situation pédagogique en milieu scolaire. Il s'agit de comprendre les incidences sur l'activité enseignante et les apprentissages des élèves.
Cette recherche concerne 4 centres équestres, 4 écoles et 8 classes allant de la maternelle à la 5ème.

PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS ET INCLUSION

Une initiative complémentaire porte sur l'organisation d'ateliers de médiation équine et de travail à pied autour du cheval, favorisant la coopération, la gestion des émotions, la confiance en soi, l'entraide et le respect.
Cette année, pour la première fois, des élèves de 5ème participeront aux Défis Cheval & Diversité. Le défi finalisera leur cycle d'équitation : ils seront en binôme avec des personnes en situation de handicap sur des épreuves d'equifun et ride and run. Cette action s'inscrit dans une perspective inclusive du projet pédagogique.

FORMATION CONJOINTE

Ce projet de développement de l'équitation en milieu scolaire s'appuie également sur la formation conjointe des professeurs des écoles et des enseignants d'équitation. Ainsi, 5 journées de formations conjointes ont été organisées entre 2024-2025 et 2025-2026, en partenariat avec la direction académique et le Conseil départemental de la Manche, touchant 80 enseignants et 25 moniteurs. Sur la base d'apports théoriques, d'échanges de pratiques et de co-construction de projets pédagogiques, il s'agissait de partager une pratique et un langage pédagogiques communs et complémentaires. 3 journées régionales ont également réuni, sur cette même thématique, 27 moniteurs et élèves moniteurs.

©FFE/PSV/N. Hodys

©DR

Lydia Deret, présidente de la commission Équitation Scolaire du CRE Normandie et Docteure en sciences de l'éducation et de la formation, témoigne :
« Le dialogue entre le monde équestre et celui de l'éducation est indispensable pour permettre au plus grand nombre d'élèves normands de vivre l'expérience du cheval, et pour les clubs, de toucher un nouveau public. La commission s'y emploie avec détermination et les choses avancent dans le bon sens. Les formations conjointes sont un très bon levier pour concrétiser ce dialogue et nous espérons pouvoir encore étendre et diversifier les projets en milieu scolaire ».

Cette action s'inscrit pleinement dans le programme Cheval & Sens du Projet fédéral 2025-2028, visant à assurer le rayonnement du cheval et des activités équestres auprès du plus grand nombre.

ÇA SE PASSE... À NANCY ÉQUITATION

LE DIGITAL COMME GAIN DE TEMPS AU QUOTIDIEN GRÂCE À UNE PLATEFORME EN LIGNE DE RÉSERVATION DES COURS ET DE FACTURATION

La digitalisation s'accélère dans le milieu équestre et peut, aujourd'hui, être un facteur clé de différenciation. Les cavaliers - et futurs cavaliers - sont à la recherche de flexibilité dans leur pratique : Florian Moschkowitz, dirigeant de Nancy Équitation (54), l'a bien compris avec l'utilisation d'une plateforme permettant à ses clients de s'inscrire librement aux cours de leur choix, jusqu'à la veille de ceux-ci. Et elle lui permet également de gagner du temps au quotidien sur de nombreuses tâches comme la facturation !

Florian Moschkowitz, dirigeant de Nancy Équitation, utilise un logiciel de gestion de son centre équestre lui permettant d'effectuer, en un rien de temps et depuis son téléphone, de nombreuses tâches : planification et inscriptions aux cours, attribution des poneys et chevaux ainsi qu'un suivi de leur travail, édition de factures, création d'échéanciers de paiement, accès au profil des cavaliers avec leur historique de participation aux cours et stages, vue des statistiques et saisie automatique des licences, etc.
« La digitalisation facilite l'expérience du client ainsi que notre quotidien. L'objectif était de gagner du temps et faciliter des processus comme la facturation et le montoir. C'est un véritable gain de temps - je dirais un jour par mois rien que pour mon enseignante - et je peux tout gérer avec mon téléphone. La mise en place a été très simple, j'ai une visibilité sur toutes les données de mes clients et de ma cavalerie. Mon comptable accède à la plateforme, je vois les chèques, espèces, pass jeunes encaissés par exemple, cela minimise le risque d'erreur. Tous mes clients sont satisfaits de cette solution. De leur côté, ils peuvent réserver jusqu'à la veille le créneau au jour et à l'horaire qui les arrangent, adaptant leur pratique à leurs contraintes personnelles et professionnelles. »

Si Florian Moschkowitz a fait le choix de Cavasoft (39€/mois), pour son coût, ses fonctionnalités et son ergonomie, d'autres logiciels existent. Par ailleurs, à l'occasion du Congrès fédéral dédié à l'équitation pour les adultes, fin novembre 2025 au Parc équestre fédéral, Florian Moschkowitz a également évoqué le fonctionnement de son club.
Il propose une carte d'essai de 3h avant la vente d'une carte annuelle de 47h modulables dont le paiement est mensualisé, et diversifie ses activités en phase avec l'ADN du club.

Retrouvez son intervention en intégralité et toutes celles de ces deux jours d'échange sur la chaîne YouTube FFE.

ÇA SE PASSE... À L'UCPA GRAND ANGOULÊME

JOKER EST LE PONEY ÉGÉRIE 2026 !

Chaque année, un jeu-concours est organisé pour élire le poney, ambassadeur officiel de la Fête du poney. En 2026, c'est Joker, de l'UCPA Grand Angoulême (16), qui incarne l'événement dans toute la France.

Tous les ans, la FFE propose aux clubs inscrits pour la Fête du poney de participer à un grand jeu-concours : l'élection du poney égérie pour la prochaine édition. Cette année, c'est Joker qui a l'honneur d'être présent sur les supports de communication de cette opération de recrutement et de fidélisation, programmée le dimanche 7 juin.
« Une petite anecdote sur Apach… enfin, sur Joker ! Quand Apach est arrivé à l'UCPA Grand Angoulême, il a vite conquis tout le monde avec sa bouille adorable et son énergie débordante. Petit détail amusant : le club comptait déjà deux autres "Apache" ! Un grand et un petit… Alors, pour éviter la pagaille au moment d'appeler les poneys, notre nouvel ami a hérité d'un nouveau surnom : Joker. Un nom qui lui allait comme un gant ! Toujours prêt à jouer, à surprendre, à faire sourire les cavaliers comme les moniteurs, Joker est vite devenu une mascotte à part entière. Que ce soit pour inventer de nouvelles bêtises ou pour faire le clown pendant les cours, il portait ce nouveau prénom avec fierté — comme si, au fond, il savait que son rôle, c'était justement de mettre du rire et de la légèreté dans la vie du club », décrit Maxime Galataud, dirigeant de l'établissement situé à La Couronne (16).

©UCPA Grand Angoulême x Agence CE-21

Qui succèdera à Joker ?
Vous aussi, participez avec le poney mascotte de votre club, c'est tout simple :

1. Inscrivez-vous à la Fête du poney sur la plateforme FFE Tous à cheval.
2. Remplissez le formulaire d'inscription en insérant la photo de votre poney ainsi qu'une description. Tous les profils sont les bienvenus !
3. Suivez la FFE sur Facebook : votre photo sera publiée dans un album dédié courant mai.
4. Mobilisez vos cavaliers pour obtenir le plus de "likes" d'ici juin pour figurer parmi les finalistes.

BIEN PRÉPARER LA RETRAITE
DES ÉQUIDÉS DE PONEY-CLUBS ET CENTRES ÉQUESTRES

Mascottes du club, amis des cavaliers, précieux collègues des enseignants et dirigeants : les poneys et chevaux sont l'essence même de nos établissements équestres. Ainsi, leur départ à la retraite est toujours un moment particulier qui, pour être réussi, implique une réflexion à long terme.

QUAND SONNE L'HEURE DE LA RETRAITE

Ceux qui les côtoient au quotidien le savent bien : chaque cheval est différent. À ce titre, il n'existe pas de « bon âge » pour offrir une retraite bien méritée à un poney ou un cheval. Cette donnée s'évalue de manière individuelle, en considérant le niveau de motivation ou encore l'état de santé et de bien-être de chacun.
Le cheval apprécie que son environnement soit prévisible. La perturbation brutale de ses repères (lieu de vie, congénères, activité, alimentation) est donc à proscrire. Lorsque la fin de la carrière d'un équidé du club est envisagée, il est préconisé de réduire progressivement son activité, que ce soit du point de vue de la fréquence ou de l'intensité.
Pour autant, la fin de carrière au sein du club ne signifie pas l'arrêt total de l'activité ! Il est au contraire recommandé de continuer à stimuler l'équidé sur le plan physique mais aussi mental, en fonction de ses capacités et de son état de santé.

Effectif de chevaux à la retraite en hausse : d'après une enquête de l'Institut français du cheval et de l'équitation, on dénombrait en France 160 000 équidés à la retraite en 2019, un chiffre en hausse depuis 2008. Si plus de la moitié des équidés retraités sont âgés de 20 ans et plus, près de la moitié de ceux ayant entre 20 et 25 ans ont encore une activité !

Sans cela, certains équidés peuvent se laisser dépérir par ennui. Il n'est pas rare que les vieux poneys soient ainsi uniquement impliqués dans les ateliers de pansage proposés aux cavaliers les plus jeunes.

SENSIBILISER LES CAVALIERS AU VIEILLISSEMENT DE LA CAVALERIE

Les équidés qui prennent de l'âge constituent, pour les cavaliers, une excellente opportunité de développer de nouvelles connaissances : apprendre à adapter l'activité du cheval à ses capacités physiques et mentales, identifier les modifications physiques et comportementales liées à l'âge, appréhender les soins spécifiques des poneys et chevaux vieillissants, etc.
Cet apprentissage est un excellent moyen de lutter contre une vision utilitariste des poneys et chevaux. L'implication des cavaliers dans cette démarche valorise par ailleurs une responsabilité partagée entre les professionnels de l'enseignement de l'équitation et les cavaliers concernant le devenir des poneys et chevaux de club.

ACCOMPAGNER L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les cavaliers ne sont pas les seuls à devoir se préparer à la retraite de leurs compagnons équins ! Il s'agit également d'une étape marquante pour l'équipe pédagogique. Comme souvent, l'anticipation est un facteur clé : l'absence de renouvellement de la cavalerie incite inévitablement à repousser le départ à la retraite de ceux qui en auraient besoin, ce qui peut rapidement altérer le bien-être des équidés, la qualité de l'enseignement et le fonctionnement de la structure.

UNE PLURALITÉ DE SOLUTIONS

- **La création d'une association** chargée de financer les soins des retraités et à laquelle les cavaliers adhèrent lors de leur inscription aux clubs. Des événements (vide sellerie, spectacle, etc.) peuvent également être organisés au cours de l'année pour récolter des fonds au profit de l'association.
- **Le confiage à un cavalier du club :** on ne compte plus le nombre de cavaliers qui se sont pris d'affection pour un poney ou un cheval du club et se manifestent, parfois des années en amont, pour le recueillir une fois leur carrière au club terminée. Cette solution implique cependant pour le dirigeant de s'assurer que l'acquéreur dispose des connaissances et ressources nécessaires pour assumer l'entretien de l'équidé. Solliciter la Capacité détenteur d'équidé est une bonne manière de le garantir.

Vanille, 39 ans, la mascotte de la Ferme équestre des Korrigans, et son inséparable Picatchou, 22 ans.

Capacité détenteur d'équidé
Depuis 2023, tout détenteur particulier d'un équidé doit attester de sa connaissance des besoins spécifiques de l'espèce via un certificat d'engagement et de connaissance.
La validation de la formation Capacité détenteur d'équidé de la FFE permet, par équivalence, d'obtenir ce certificat. Ce diplôme fédéral, créé en 2019, fournit l'ensemble des informations nécessaires pour s'occuper correctement d'un cheval au quotidien : démarches sanitaires obligatoires, comportement, besoins fondamentaux, alimentation, soins, manipulations de base en sécurité, etc.
Il est composé d'un module théorique et d'un module pratique.
Le premier est dispensé en ligne sur le Campus FFE et accessible gratuitement via les identifiants licence.
Le second peut être obtenu par équivalence du Galop® 4 ou à l'issue d'une journée de stage réalisé dans un club habilité.

©Marianne David

L'Association des Vieux Randonneurs organise chaque année une fête dont les fonds générés sont dédiés à l'entretien des retraités de la Ferme Équestre Les Korrigans (56). Des sessions de récolte de pommes et de noix, ensuite vendues, sont également organisées tout au long de l'année. Les cavaliers, des bénévoles et jeunes volontaires en service civique se relaient pour rendre visite aux retraités, assurer la surveillance, les brosser, les soigner, les câliner et effectuer l'entretien des pâtures.

©Frédéric Doret

Au club hippique du Touring (75) situé dans le XVIème arrondissement de Paris, l'espace extérieur se fait rare. Les poneys et chevaux à la retraite sont donc placés en pension chez des agriculteurs, en Ile-de-France ou en Normandie. Des nouvelles et photos sont régulièrement mises à disposition des cavaliers dans les espaces de convivialité.

- **Le partenariat avec une association spécialisée :** certains clubs ont établi des liens de longue date avec une association de protection animale qui les aide, via son réseau, à trouver une famille au sein de laquelle passer une belle retraite.
- **La retraite anticipée !** Cette solution est éprouvée depuis 36 ans à La Poneyterie, centre équestre situé à Millery (69). Ce choix s'est imposé naturellement à la dirigeante, Sandrine Parent, qui ne dispose pas de suffisamment de surfaces herbagères pour nourrir la cavalerie active et celle à la retraite : *« Je me suis fixée comme objectif de les réformer à l'âge de 14 ans »*. À chaque rentrée, elle communique sur la mise en vente des équidés qui atteindront 14 ans au cours de l'année. *« Je suis longue à la vente ! Je prends le temps qu'il faut pour trouver la bonne maison, celle qui dispose des compétences et du terrain nécessaire pour accueillir mon cheval dans les meilleures conditions »*, explique la dirigeante.

La cavalerie est composée de chevaux très polyvalents, ce qui fait d'eux de parfaits chevaux de loisir dont le prix de vente permet de réinvestir dans l'achat de jeunes poneys et chevaux.
« C'est un gage de sérénité pour moi de savoir qu'ils vont bien. Je suis très satisfaite de ce système que je n'ai jamais regretté ! », conclut-elle.

©Marianne David

TECHNIQUE VOLTIGE

PRÉPARER SON CHEVAL À LA LONGE AVANT LES CHAMPIONNATS

La longe est le socle de la voltige équestre, une discipline à la croisée du sport et de l'art. En vue des championnats de France d'équitation, aboutissement d'une saison de travail, focus sur l'optimisation du travail à la longe.

La longe est le point d'équilibre d'un trio indissociable : le longeur, le cheval et le voltigeur. Chacun a un rôle précis, et c'est de la qualité de cette relation que naît la justesse du travail. Le longeur guide, sécurise et régularise ; le cheval donne le rythme et la stabilité; le voltigeur peut alors s'exprimer pleinement.

Comme l'explique Anne Zanone, présidente de la commission FFE de voltige, *« le travail à la longe permet au cheval de développer son équilibre, sa musculature, sa disponibilité mentale et la régularité de ses allures. Ces éléments sont évalués en compétition, au même titre que la performance du voltigeur et la considération qu'il apporte à sa monture. Un cheval serein, constant et bien préparé est la base indispensable pour permettre au voltigeur de donner le meilleur de lui-même, aussi bien sur le plan sportif qu'artistique. »*

Améliorer la locomotion : des séances à la longe, mais pas que !

Bien souvent, c'est le plus gentil cheval du club, au galop confortable, que l'on choisit pour la voltige. Un travail monté, adapté au niveau et à la taille des voltigeurs, permet d'améliorer sa locomotion, son maintien, sa musculature…

« Travailler sur le plat des mouvements comme les épaules en avant ou en dedans permet de redresser et muscler le cheval. Je lui prévois maximum deux séances de voltige par semaine, le reste du temps le programme est varié : extérieur, certains font du complet, du dressage ou du saut d'obstacles… Nos chevaux de club sont polyvalents ! », présente Marina Joosten Dupon, longeuse multi médaillée en championnats internationaux et enseignante au Club hippique de Meaux (77), établissement labellisé Écurie de compétition voltige.

« Il est possible de faire du travail à pied et de longues rênes également. Sans voltigeur sur le dos, il y a plein d'exercices que l'on peut mettre en place - allongements, ralentissements, travail de l'équilibre, transitions montantes et descendantes, travailler droit sur le cercle, ne pas laisser le cheval déraper, utiliser des plots pour redresser et équilibrer votre cheval. Il s'agit également d'accompagner avec la chambrière, de manière douce et précise, l'engagement des postérieurs, d'agir à la sangle pour qu'il rentre ses abdominaux, son épaule, qu'il se maintienne un petit peu plus. Par exemple, je longe 20 minutes pour travailler certains points, puis je termine la séance montée. »

À la longe, n'oubliez pas d'habituer votre cheval et de le faire travailler aux deux mains ! Si la compétition a lieu à main gauche, l'échauffement se fait toujours à main droite, et vice-versa.

Des enrênements correctement ajustés

Un travail de fond régulier permet d'améliorer le contact dans la bouche et ainsi d'optimiser la présentation. Cela passe d'abord par un cheval tendu sur ses rênes lorsqu'il est monté. Il doit l'être également à la longe : *« Pour cela, il faut avoir de l'activité et que les enrênements utilisés soient bien réglés, selon le niveau de dressage du cheval. La nuque doit être le point le plus haut et le chanfrein une main en avant de la verticale »,* rappelle Marina Joosten-Dupon, qui conseille l'utilisation d'une grande chambrière de longe comme aide. *« Une fois que votre cheval est tendu aux trois allures avec les codes adaptés, vous lui apprenez la régularité dans l'allure. »*

Des codes partagés

Avec un cheval correctement codifié, vous pourrez ajuster l'allure. *« On apprend à ralentir son cheval avec des actions de voix ou de chambrière douces, en passant celle-ci un petit peu devant la tête. Le placement du longeur est important, encore plus lorsque le cheval débute, de manière à le ralentir en passant un petit peu devant, mais pas trop pour ne pas qu'il s'arrête net. Des codes oraux peuvent être mis en place en complément : si le cheval coupe, lui dire « piste » en agissant doucement à la sangle avec la chambrière, sur des actions douces. Si le cheval vient vers l'intérieur, c'est qu'il manque d'impulsion, donc le longeur se replacera un petit peu derrière pour le repousser, en lui disant le mot « piste ». Et surtout, il faut bien encourager son cheval et le récompenser dès qu'il fait quelque chose de bien ! »*, précise Marina Joosten Dupon, experte fédérale.

©FFE/PSV

©FFE/ZG

Enfin, les séances de longe ne doivent pas être trop longues - une demi-heure est largement suffisante pour apprendre - et, si vous rencontrez une difficulté, n'hésitez pas à récompenser dès que vous avez obtenu quelque chose de bien, et à poursuivre le lendemain.

Le + d'Anne Zanone

« La longe est également un formidable outil pédagogique, notamment pour les plus jeunes ou pour ceux qui appréhendent le cheval. Libérés de la gestion de la direction et de l'allure, confiée au longeur, ils peuvent alors se concentrer sur leurs sensations, leur équilibre et leur confiance en eux. La longe devient alors un espace rassurant pour découvrir la voltige, progresser et, surtout, prendre plaisir. »

FOCUS SUR LA VOLTIGE AU GENERALI OPEN DE FRANCE

Les championnats de France Club puis Amateur permettent aux jeunes talents d'émerger. Les athlètes y acquièrent les premières habiletés et compétences. *« Près de la moitié des voltigeurs du Pôle France FFE sont passés par le Generali Open de France »*, partage François Athimon, conseiller technique national. Il livre quelques réflexes simples pour vivre au mieux l'échéance annuelle nationale à Lamotte-Beuvron :

- Malgré le programme souvent chargé des coachs comme des cavaliers, ne pas négliger l'échauffement pour présenter des programmes de qualité.
- Adapter l'échauffement des athlètes équins comme humains aux conditions météorologiques : l'allonger un peu s'il fait frais et qu'il pleut, plus intense et efficace s'il fait chaud.
- Être vigilant à la bonne hydratation des chevaux comme des voltigeurs.

« Les championnats de France sont un grand moment de partage et de rencontres. On y célèbre l'esprit d'équipe, la solidarité et la relation de confiance construite au fil des mois entre les voltigeurs, les longeurs et leurs chevaux. Chaque passage en piste est le reflet d'un travail collectif, patient et engagé. Les juges attendent une grande rigueur technique : positions maîtrisées, stabilité, précision des figures, cohérence du programme. Mais ils sont tout autant attentifs à l'intention artistique : l'engagement moteur, l'expression, l'harmonie entre le voltigeur, le cheval et le longeur. La beauté d'une performance tient à cette capacité à raconter une histoire, à transmettre une émotion, sans jamais renoncer aux exigences sportives », éclaire Anne Zanone, aussi présidente du jury pendant les épreuves.

La Coupe Club et son épreuve optionnelle de voltige

Participer à cette épreuve au format pédagogique présente de nombreux avantages : sortir de son quotidien et se challenger sur une nouvelle discipline, former un cheval de voltige pour proposer de nouvelles activités, accueillir de nouveaux publics comme des personnes en situation de handicap, renforcer la cohésion au sein du club, apprendre aux cavaliers à travailler en équipe, permettre à ses enseignants de monter en compétences…

« C'est l'occasion de créer un esprit d'équipe entre cavaliers qui ne concourent peut-être pas dans les mêmes disciplines et de fédérer vos élèves mais aussi leurs parents, en les intégrant dans la création des costumes par exemple », partage Yacine Fareb, expert fédéral et délégué technique pour la voltige pendant le Generali Open de France. Il vous partage ses meilleurs conseils pour préparer cette épreuve :

- Lire le règlement et les documents à votre disposition dans l'espace Documents techniques des disciplines du saut d'obstacles et du concours complet. Ceux-ci comportent une note aux enseignants pour démocratiser et comprendre les termes spécifiques à la voltige.
- Bien prendre en compte les obligations et interdictions. En cas de questionnement, vous référer au règlement spécifique voltige.
- Respecter le temps imparti.
- Le casque n'est pas obligatoire en voltige, mais si cela vous rassure, vos élèves peuvent le porter à l'entraînement comme lors de la Coupe Club.
- Faire attention à ce que les costumes soient d'un seul tenant et bien attachés.
- S'entraîner en amont sur un tonneau et ne pas négliger la partie préparation physique, ce qui permet de garantir l'intégrité physique du cheval et au voltigeur d'exprimer au mieux ses qualités physiques et chorégraphiques.
- Organiser des journées thématiques pour se préparer. Vous recherchez un intervenant ? Envoyez un mail à *commissionfederalevoltige@gmail.com* !

Des règles de sécurité s'appliquent en voltige !
Le longeur se doit d'être prévoyant sur toutes les actions de son cheval en bout de longe ; avec un cheval ou un voltigeur qui débute, une attention particulière doit être portée aux abords, afin d'éviter tout risque de coup de pied.

HAPPY ATHLETE : UNE THÈSE POUR IDENTIFIER LES SIGNES DE BIEN-ÊTRE DES CHEVAUX DE SPORT DE HAUT NIVEAU

Entre 2022 et 2025, Romane Phélipon, doctorante en éthologie - l'étude scientifique du comportement des espèces animales - équine, a mené une thèse, *Happy Athlete*, afin d'identifier les signes de bien-être des chevaux de sport de haut niveau.
Encadrés par Léa Lansade, chercheuse en éthologie, ces travaux ont été financés par le fonds de dotation de la Fédération Française d'Équitation EquiAction, en partenariat avec l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) et l'Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE).

Les premiers travaux de la thèse Happy Athlete ont débuté en 2022 à la demande de la FFE, afin d'étudier les liens entre bien-être du cheval et performance de ces derniers dans le cadre de compétitions de haut niveau. Le projet s'est déroulé en trois temps : réaliser l'état des lieux du bien-être des chevaux de haut niveau et identifier les facteurs qui le favorisent - à la maison, en lien avec leurs conditions d'hébergement -, mettre en lien cet état avec des indicateurs positifs chez le cheval monté en compétition et évaluer la capacité du grand public à percevoir les émotions du cheval.
Le bien-être du cheval a déjà fait l'objet de plusieurs travaux de recherche. Cependant, cette thèse menée par Romane Phélipon se distingue par son focus spécifique sur le cheval de sport de haut niveau, dont les conditions de vie et d'activité posent des enjeux particuliers. L'originalité du travail réside également dans l'approche adoptée : au-delà d'étudier l'absence de signaux de mal-être, la thèse s'intéresse à l'évaluation du bien-être en intégrant l'analyse des émotions positives (ou états affectifs positifs).

Les premiers résultats de la thèse Happy Athlete ont montré, de manière objective, que plus d'⅓ des chevaux de haut niveau observés ont des conditions de vie qui respectent au mieux les 3F. Ces chevaux présentent de manière significative moins (voire pas) de comportements anormaux que les chevaux dont les conditions d'hébergement sont moins optimales.

Une thèse soutenue par EquiAction
EquiAction, fonds de dotation de la FFE créé en juin 2020, conçoit et soutient des projets d'intérêt général plaçant le cheval au cœur d'enjeux sociaux, éducatifs, sportifs et environnementaux (**voir REF n°255, p.10**).
« À travers le soutien apporté à la thèse Happy Athlete, EquiAction s'inscrit pleinement dans l'ambition portée par la Fédération Française d'Équitation de faire du bien-être un pilier structurant de notre relation au cheval. Le bien-être équin ne peut pas reposer uniquement sur des perceptions ; il doit s'appuyer sur des données rigoureuses et une recherche exigeante. Notre conviction est claire : performance sportive et bien-être du cheval doivent progresser ensemble, sur la base d'une connaissance scientifique solide », partage Olivier Klein, président d'EquiAction.

ÉQUI ACTION
FONDS DE DOTATION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION

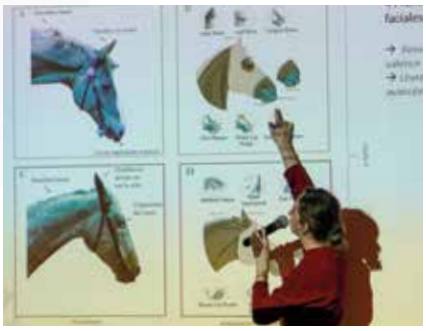
©FFE

LES 3F, LES BESOINS FONDAMENTAUX DES CHEVAUX

Les besoins fondamentaux des poneys et chevaux, qu'ils soient de loisirs ou de haut niveau, peuvent être résumés au travers du concept des 3F pour "*forage, freedom and friends*" en anglais, que l'on peut traduire par :

- **une alimentation adaptée riche en fibres :** le cheval est un herbivore qui, à l'état naturel, se nourrit principalement de végétaux. Son système digestif est conçu pour recevoir de manière continue de petites quantités de nourriture ; il s'alimente ainsi une quinzaine d'heures par jour. Les fibres, que l'on trouve principalement dans l'herbe et le foin, sont indispensables au cheval et l'accès illimité à cette ressource lui permet de s'alimenter selon son propre rythme.
- **du déplacement libre (sans contrainte de vitesse ni de direction) :** à l'état naturel, les chevaux consacrent 1 à 2h de déplacement dans la journée, en dehors de celui qui inclut la prise alimentaire. Ainsi, leur organisme fonctionne de façon optimale. Offrir aux chevaux des temps de déplacement en liberté, dans un paddock, un pré, un rond de longe ou encore un manège, fait donc partie des indispensables au bon fonctionnement du cheval. De plus, il est à noter que la régularité de ces sorties permet d'éviter l'effet rebond, cette tendance parfois constatée de chevaux galopant ou ruant de façon excessive lors de leur mise en liberté. En sortant régulièrement les chevaux dans un environnement familier, on limite ainsi le risque de blessure.
- **des contacts sociaux avec des congénères stables :** le cheval est un animal grégaire et sensible. Au contact

©FFE/PSV

de congénères, il crée des relations particulières et durables avec chacun d'eux. Les relations d'affinité se traduisent notamment par une proximité physique importante au pâturage mais aussi lors de moments de détente et de complicité (grattage mutuel, découverte de nouveaux espaces, temps de repos, chasse-mouches, etc.)

Plus de 3 000 observations sur près d'une centaine de chevaux de haut niveau

Pour réaliser l'état des lieux du bien-être des chevaux de haut niveau, véritables athlètes bénéficiaires d'un entraînement sur-mesure et de soins quotidiens, Romane Phélipon, installée à l'INRAE près de Tours, a effectué des observations de terrain pendant 6 mois, dans 13 écuries de haut niveau de saut d'obstacles et de concours complet pour réaliser 3 327 observations, suivant un protocole d'évaluation du bien-être sur une centaine de chevaux de sport.

Romane Phélipon a ensuite mis en relation la prévalence de comportements anormaux exprimés avec les conditions d'hébergement (3F). Ces comportements anormaux peuvent être de plusieurs natures : il peut s'agir d'apathie, d'hypervigilance, d'agressivité ou de stéréotypies (séquences de mouvements répétitifs, sans but ni fonction apparente). À noter que, d'après les observations, presque ¾ des chevaux de sport haut niveau observés n'ont développé aucune stéréotypie.

Des athlètes de haut niveau aux besoins fondamentaux respectés

Romane Phélipon a ainsi démontré qu'il est possible de respecter les 3F chez les chevaux pratiquant du sport à haut niveau et que cela leur est même bénéfique :

- **43% des chevaux ont un accès illimité à du fourrage. Ils développent statistiquement moins de comportements anormaux que les chevaux qui n'ont pas accès au fourrage 24h/24.** À noter que ces chevaux de sport, bénéficiant d'un accès illimité au fourrage, ne présentaient pas de problème de surpoids.
- **Plus les chevaux sortent en liberté et moins ils expriment des comportements anormaux.** Près de ¾ des chevaux observés sortent au moins 6 fois par semaine en liberté et ils sont même 64% des chevaux observés à sortir tous les jours en liberté. Concernant l'état des chevaux observés, aucun d'entre eux ne présente de blessure, le critère observable d'alopécie (zone sans poil sur le corps, sans lien avec le frottement du harnachement ou des protections) ayant été retenu. Il a permis de mettre en lumière que les chevaux sortant régulièrement en liberté en extérieur présentaient moins de zones d'alopécie que leurs congénères vivant exclusivement en box.
- **Les chevaux de sport de haut niveau développent moins de comportements anormaux quand ils ont des contacts sociaux riches.** Concernant les interactions entre les chevaux, quatre niveaux de contact ont été observés : interaction visuelle, interaction olfactive, interaction tactile partielle et interaction totale (pour les chevaux vivant en groupe au pré). Il a été constaté une différence significative des comportements anormaux pour les 14% de chevaux qui avaient des interactions physiques partielles ou totales avec leurs congénères. Par ailleurs, pour ces chevaux, aucune blessure liée à ces interactions n'a été constatée, mettant en lumière l'attention particulière portée par les cavaliers et leurs équipes pour réunir les chevaux par affinité.

LE MOT DE ROMANE PHÉLIPON

Cette thèse explore le bien-être du cheval de sport de haut niveau en allant de l'identification des signaux de mal-être à l'étude et à la prise en compte des émotions positives, afin de proposer une vision plus complète et nuancée de son état affectif.

J'ai choisi ce sujet de thèse parce qu'étudier, évaluer et améliorer le bien-être animal a toujours été une problématique qui me tient particulièrement à cœur. Cet intérêt prend encore plus de sens lorsqu'il concerne les chevaux, des animaux qui font partie de ma vie depuis toujours et que je côtoie depuis mon plus jeune âge. Pouvoir lier mon parcours scientifique à cette relation de longue date avec le cheval a été une motivation naturelle dans le choix de ce sujet.

Ces observations permettent de contrer les idées reçues les plus fréquentes : les chevaux vivant ou sortant en groupe ne se blessent pas plus que ceux étant hébergés au box, et les chevaux qui bénéficient de foin à volonté ne sont pas en surpoids, à condition d'avoir une activité et une alimentation adaptées.

Cela démontre que 3F et performance sont compatibles en compétition de haut niveau, et cela peut également s'appliquer à la vie dans les poney-clubs et centres équestres !

L'EXPERTE DE CETTE SÉRIE

Romane Phélipon, passionnée depuis toujours par les chevaux, l'est également par la recherche scientifique. Elle débute son parcours universitaire en sciences cognitives, puis s'oriente vers les neurosciences. Elle mène ensuite un doctorat en éthologie. Ses dernières recherches ont porté sur l'étude des émotions positives chez les chevaux, à travers l'analyse des expressions faciales, le tout dans le contexte de promotion du bien-être animal.

L'intégralité de cette série est disponible sur l'application FFE La REF.

PATRICE ALVADO, PRÉSIDENT DU JURY AUX CHAMPIONNATS DU MONDE DE SAUT D'OBSTACLES

Du 11 au 23 août 2026, tous les regards seront tournés vers Aix-la-Chapelle, en Allemagne, pour les championnats du monde dans toutes les disciplines FEI, à l'exception de ceux d'endurance qui se joueront à Al-Ula (KSA) en novembre. Patrice Alvado, juge occitan officiant en compétitions internationales, sera le président du jury pour les épreuves de saut d'obstacles.

DE PASSIONNÉ À JUGE INTERNATIONAL

Issu d'une famille non cavalière, Patrice Alvado découvre l'équitation, vers ses 7 ans, dans le cadre de séances d'équitation scolaire au centre équestre Saint-Georges Equitation, à Grabels (34), où il a ensuite été licencié et a commencé à juger.

Un temps compétiteur en dressage sur des épreuves d'entraînement, ce qui correspond aujourd'hui au niveau Club, il débute son parcours d'officiel de compétition en tant que secrétaire du jury, son club organisant alors trois concours Pro de saut d'obstacles par an. Un jour, il entre dans la tribune du jury pour remplacer une personne indisponible…

La révélation !

Intéressé par le rôle d'officiel, il prend connaissance des règlements, puis en 2001, à ses 18 ans, obtient le premier niveau de juge national. Il devient juge international Level 2 en 2011, et Level 3 en 2014. Animé par la volonté de transmettre - il est professeur d'anglais à Montpellier (34) - il est également directeur de cours FEI, cursus qui permet aux officiels internationaux de se former et de grimper les échelons.

Patrice Alvado a eu la chance d'officier lors de nombreux concours prestigieux, en France comme à l'étranger. L'un des temps forts de sa carrière est sa participation en tant que juge aux Jeux olympiques de Paris 2024, à l'âge de 41 ans.

Habitué dans l'Hexagone du Printemps des sports équestres (77), du Longines Equita Lyon (69) ou encore du Saut Hermès (75), il a officié à son premier grand championnat Seniors aux Mondiaux de Herning (DEN) en 2022. Il a aussi été juge lors de la finale de la Coupe du monde FEI à Paris en 2018, et invité cette même année à Aix-la-Chapelle, site qui accueillera les championnats du monde cet été !

3 QUESTIONS À PATRICE ALVADO

Quel est le rôle de président du jury ?

« *Le président de jury est avant tout un juge et à ce titre, il assure toutes les missions relatives à sa fonction. Cela passe par les inspections des chevaux avec la commission vétérinaire pour s'assurer du bon état de forme physique des chevaux à participer tout au long du championnat, la tenue de réunions techniques avec les chefs d'équipes, la reconnaissance des parcours avec le chef de piste et le délégué technique et le jugement technique des épreuves avec les membres du jury (assesseurs). Ensemble, ces derniers prennent toutes les décisions en application des règlements. C'est pourquoi l'une des principales qualités d'un président du jury est son rôle de fédérateur. Il doit coordonner le travail de toute une équipe. Il faut également être rigoureux et avoir une très bonne maîtrise des différents règlements.* »

Que représente pour vous cette nomination ?

« *Avoir été nommé président du jury des championnats du monde de saut d'obstacles est un grand honneur pour moi car cela signifie que la FEI me renouvelle sa confiance. Au-delà de cela, le fait que la FEI nomme régulièrement des officiels de compétitions français à des postes clés sur des événements majeurs montre à quel point le niveau des officiels en France est de grande qualité grâce à leur engagement personnel, la qualité de la formation et le dynamisme de nos compétitions.*

Par ailleurs, j'ai conscience qu'assurer la présidence du jury d'un tel événement est une très grande responsabilité. C'est pourquoi nous aurons des réunions préparatoires avec mon équipe comme ce fut le cas pour préparer les Jeux olympiques de Paris 2024. Enfin, je suis vraiment impatient de voir du très beau sport sur le terrain mythique d'Aix-la-Chapelle. »

Comment conciliez-vous votre rôle de juge et votre vie professionnelle ?

« *Nous ne sommes pas des juges professionnels, nous sommes défrayés avec une indemnité journalière. Mon emploi du temps est bien fait grâce à la direction technique nationale et Sophie Dubourg, puisque je suis inscrit sur la liste des juges et arbitres de haut niveau. Cela me permet d'avoir du temps ; j'enseigne à temps partiel, du lundi matin au mercredi midi, pour pouvoir ensuite partir en concours. Mes deux fonctions sont complémentaires. Ce que j'ai appris pour être professeur, je peux l'appliquer sur les terrains de concours : la bienveillance, l'écoute, expliquer les choses, car il ne s'agit pas de dire "non" sans justification.*

En parallèle, la rigueur, la discipline, l'équité sportive et le fair-play sont des choses que j'utilise au quotidien en salle de classe avec mes élèves. »

Si naturellement, les athlètes humains comme équins seront sous le feu des projecteurs cet été à Aix-la-Chapelle, de nombreux acteurs sont mobilisés pour faire de cette grande fête un succès sportif. Parmi eux, les officiels de compétition œuvrent au respect de l'intégrité sportive et sont les garants du bien-être équin.

Sur la liste de soixante-trois "officiels clés" éditée par la Fédération équestre internationale (FEI) figurent quatre Français :

- **Patrice Alvado, président du jury en saut d'obstacles**
- **Anne Prain, membre du jury en para-dressage**
- **Martine Fournaise, membre du jury en voltige**
- **Thierry Grisard, vétérinaire délégué**

©CHIO Aachen

ENDURANCE :
LA FRANCE EN HAUT DU TABLEAU

Les Tricolores ont le vent en poupe au classement mondial FEI ! Début 2026, ils étaient aux avant-postes, que ce soit en saut d'obstacles - Nina Mallevaey est entrée pour la première fois dans le top 10 -, en voltige et en attelage Solo - Quentin Jabet et Marion Vignaud étant respectivement en tête - tandis qu'en endurance, 5 des 6 meilleurs mondiaux sont des cavalières françaises, emmenées par Melody Theolissat.

MELODY THEOLISSAT, LA PASSION DE L'ENDURANCE

Depuis sa première CEI 3* à l'âge de seize ans, Melody Theolissat enchaîne les bons résultats au plus haut niveau. Championne d'Europe par équipes en 2013 (*Azelle de Jalima*) et 2023, vice-championne en 2021 (*Kais de Jalima*), son ascension a été récompensée par un titre mondial par équipes et une médaille de bronze en individuel en 2024, aux rênes de *Yalla de Jalima,* sur les chemins de Monpazier. Des succès obtenus grâce à des montures nées et élevées par Jean-Claude Guillaume, son tout premier client qu'elle considère aujourd'hui comme *« un grand-père adoptif »*.

« J'ai commencé l'équitation parce que ma mère était passionnée et était propriétaire d'un cheval pour son plaisir. On ne peut pas vraiment dire que je suis issue d'une famille de cheval, mais elle m'a transmis sa passion, même mon père s'y était mis. Je me suis tournée vers l'endurance car ma mère avait acheté un cheval d'origine inconnue (OI) et qu'on pouvait, à ce moment-là, concourir soit en endurance, soit en TREC avec un cheval OI. Ma mère évoluait en Amateur, et j'ai suivi. Il y a 20 ans, quand j'ai commencé le haut niveau, si on m'avait dit que j'en serais là aujourd'hui, je ne l'aurais jamais cru.
Je suis partie de rien, ma famille n'était pas aisée. J'ai débuté en essayant de me

© FEI/Massimo Argenziano

Entretien complet :

© FEI/Massimo Argenziano

former à droite, à gauche. À cette période, c'était Jack Begaud qui était à cette place-là et, franchement, je voyais cela de très loin. Avec mes petits moyens, de la passion, de la persévérance, j'en suis arrivée là. C'est juste incroyable, mais, en même temps, je reste la personne que j'étais à mes débuts. J'ai du mal à réaliser cette évolution et que je peux, à mon tour, être un modèle. Par contre, oui, je me rends compte qu'il y a écrit mon nom à la place de numéro un sur le classement FEI, et ça, on ne peut pas me l'enlever. Je suis vraiment fière », exprime-t-elle.

LA FRANCE, NATION FORTE DE L'ENDURANCE

Fin 2025, Léa Vandekerckhove (numéro une mondiale en octobre 2025), Virginie Atger (en tête en août 2025), May Manifacier et Clémentine Chaud se positionnaient respectivement du troisième au sixième rang du classement mondial. Un positionnement qui conforte la place de la France comme leader de la discipline, tant sportivement qu'en tant que terre d'élevage.
Ces dernières années, l'équipe de France a obtenu de nombreux résultats de premier plan, tant collectivement qu'individuellement, en championnats d'Europe et du monde. Sacrés mondialement par équipes trois années consécutives entre 2022 et 2024, les Bleus auront à cœur de briller le 28 novembre prochain à Al-Ula, en Arabie saoudite.

La jeune génération au rendez-vous
Du côté du classement Jeunes cavaliers, Carla Mosti, championne d'Europe en individuel et vice-championne par équipes en 2024, a terminé 2025 en tête.
On notera par ailleurs que l'équipe de France Jeunes a été sacrée championne d'Europe l'été dernier.

UNE DISCIPLINE QUI ALLIE PERFORMANCE ET RESPECT DU BIEN-ÊTRE ÉQUIN

En championnat, la distance à parcourir en une journée est de 160km, répartis en plusieurs boucles. A l'issue de chacune d'elles, les chevaux font l'objet d'un contrôle par les vétérinaires. Ils vérifient leur bonne récupération en prenant le rythme cardiaque (qui doit être inférieur ou égal à 64 bpm) et vérifient le bon fonctionnement métabolique et physiologique, ainsi que la régularité des allures pour déceler une éventuelle boiterie.
Pour performer, les couples doivent évidemment être rapides, mais dans le respect absolu des chevaux, sous peine d'élimination. Cavaliers et staffs doivent être à l'écoute de leurs chevaux pour gérer au mieux cet effort long.
Par ailleurs, les cavaliers entraînent leurs montures avec précision et de manière progressive tout au long de l'année en vue d'un objectif défini, où les chevaux atteindront leur pic de forme. Particulièrement disposés à ce type d'effort, les pur-sang arabes et demi-sang arabes sont légion sur les compétitions d'endurance à très haut niveau. Ces chevaux de gabarit moyen, entre 1m50 et 1m60 en général, font preuve d'une grande résistance physique et de bonnes capacités de récupération grâce à un système cardio-vasculaire très performant.

© FEI/Martin Dokoupil

L'ASTUCE

LA PÉDAGOGIE POSITIVE, UN CHOIX STRATÉGIQUE

L'un des rôles essentiels de l'enseignant est d'accompagner l'élève dans son parcours d'apprentissage. Or, toute progression peut susciter des doutes, des craintes ou des questionnements. Guillaume Antoine nous parle de la puissance de la pédagogie positive, et des mots employés, au service de l'évolution de vos cavaliers.

LA PÉDAGOGIE POSITIVE, C'EST QUOI ?

De manière très simple, on peut définir la pédagogie positive comme le fait de *« s'appuyer majoritairement sur les points forts pour pouvoir progressivement gommer les points faibles »*, commence Guillaume Antoine.
Ce faisant, l'enseignant adopte une attitude bienveillante, *« une posture dans laquelle il va s'appuyer »* sur ce qui a été fait de bien pour le valoriser et mettre en lumière les axes de progression.
En effet, la pédagogie positive ne consiste pas à invisibiliser *« ce qui va moins bien, mais à faire avancer la personne en s'appuyant sur ses réussites »*, précise l'expert. *« Ce qui est valable pour les chevaux l'est aussi pour les cavaliers. On sait que c'est une démarche qui permet de faire grandir. La pédagogie positive, ce n'est pas être un bisounours, mais répondre aux enjeux actuels. »*

©FFE/PSV/N.Hodys

Par exemple, à la fin d'un exercice, vous faîtes un retour à votre élève, vous pouvez commencer par lui dire : **« Globalement, tout va bien. » « Cela va dans le bon sens. » "Continuons comme ça. »**
Ce qui n'empêche pas d'ajouter ensuite **« néanmoins » « Il y aurait peut-être moyen de… ».**
D'ailleurs, saviez-vous que le cerveau retient mieux les formulations positives que les formulations négatives ? Une raison de plus pour faire évoluer la formulation de vos retours !

Pour Guillaume Antoine, *« quand on met en valeur les qualités déployées par les gens, cela développe énormément d'engagement, c'est-à-dire de motivation, tout en favorisant l'autonomie et l'agilité. Ces trois ingrédients permettent de se développer dans l'apprentissage de quelque chose. Et cela se met en place à travers une relation de confiance, qui sert de socle pour évoluer en faisant grandir son potentiel de confiance en elle. »*

D'UNE ERREUR À UN APPRENTISSAGE

Que vous soyez face à un enfant ou un adulte, qu'il soit débutant ou confirmé, il n'y a pas d'erreurs mais des apprentissages :
« Que ce soit en équitation ou ailleurs, il est préférable de remplacer la notion d'erreur et d'échec par celle d'apprentissage. Cela peut paraître sibyllin, mais c'est très efficace. Le niveau d'exigence qu'on adresse à quelqu'un de confirmé est forcément supérieur à celui qu'on adresse à quelqu'un qui démarre. Je pense que la philosophie générale doit rester la même pour garantir un apprentissage de qualité. » Pour une clientèle adulte, gardez en tête qu'elle cherche du sens dans sa pratique et à comprendre pourquoi les choses sont faites d'une façon ou d'une autre.

©FFE/EB

« L'enseignant doit être en capacité de justifier, c'est-à-dire d'avoir des connaissances techniques, en éthologie, etc., suffisantes pour expliquer que tel mouvement du cavalier produit tel effet, que telle action répond aux besoins du cheval, et ainsi de suite. Il faut en plus intégrer dans l'enseignement aujourd'hui, et ça me paraît très sain, des notions de bien-être animal. Et donner du sens à la pratique est un des facteurs de fidélisation ! », affirme à juste titre Guillaume Antoine, qui rappelle au passage que l'un des facteurs qui poussent à pousser la porte d'un club est la relation au cheval : *« Il est essentiel de placer au cœur de sa pédagogie cette dimension et de ne pas se contenter que de la technique. En fin de compte, l'équitation, sportive ou de loisir, peu importe la discipline, n'est que la traduction d'une qualité de relation entre le cavalier et son chevalier. »*

UN ENSEIGNEMENT DANS L'AIR DU TEMPS ET VECTEUR DE BIEN-ÊTRE

On le sait, les attentes d'aujourd'hui ne sont plus celles d'hier. Par conséquent, l'enseignement de l'équitation évolue lui aussi :
« Le choix d'une pédagogie positive, c'est un choix stratégique. Les enseignants n'ont pas le choix que d'être dans une autre dynamique s'ils veulent fidéliser leurs cavaliers. En cela, ils vont en plus trouver du plaisir dans leur métier. La démarche pédagogique, c'est presque un partenariat entre le client et l'enseignant, avec un échange qui s'installe. Ce n'est pas juste de la transmission de savoirs à caractère descendant », développe l'expert. *« Il y a une triangulation qui est vertueuse parce que c'est profitable aux cavaliers qui apprennent, à l'enseignant qui enseigne, et c'est profitable aux chevaux dans la mesure où cette pédagogie s'appuie sur leur écologie et leur éthologie propre. »*

L'EXPERT DE CETTE ASTUCE

Guillaume Antoine, entraîneur, enseignant, formateur, formateur de formateurs, dirigeant d'entreprises équestres et organisateur d'événements équestres et hippiques.

À TRAVERS LES STEPPES
VOYAGE ÉQUESTRE EN MONGOLIE

Le tourisme équestre attire aujourd'hui de nombreux cavaliers à la recherche de découvertes culturelles et de grands espaces, qu'ils soient proches pour une escapade le temps d'un weekend ou plus lointains… comme les steppes de Mongolie. Focus sur une expérience en Asie Centrale.

Faire l'expérience du voyage équestre, c'est découvrir le monde avec un point de vue particulier : entre deux oreilles, le tout au pas cadencé de notre compagnon de chevauchée. À l'étranger, cette immersion prend un tout autre sens lorsque le voyage nous plonge dans des cultures équestres éloignées de nos perspectives européennes, à l'instar de celle des cavaliers mongols.

VIE DES STEPPES

Située à plus de 7000 km de l'Hexagone et partageant des frontières avec ses voisins chinois et russes, la Mongolie charrie nombre d'images de yourtes posées sur une steppe infinie, de nomades à cheval et de troupeaux en liberté ; clichés qui se révèlent plutôt représentatifs lorsque l'on quitte la capitale d'Oulan Bator où vit quasiment la moitié de la population du pays. Aujourd'hui, le développement économique de la Mongolie incite en effet beaucoup de nomades à rejoindre la ville pour y trouver du travail. Malgré ce grand mouvement de sédentarisation, environ 30% de la population mongole arpentent encore les steppes pour y élever du bétail en se déplaçant au gré des saisons. Une vie nomade héritée de centaines d'années de traditions et liée à un animal emblématique du pays : le cheval.

UNE CULTURE ÉQUESTRE

Présent aux côtés du peuple mongol bien avant les conquêtes de Gengis Khan au XIII[e] siècle, le cheval est encore indissociable de la culture locale : il est à la fois un moyen de se déplacer et de convoyer le bétail, une source de nourriture (lait de jument fermenté et viande) mais aussi de fierté pour les éleveurs lorsque leur cheval remporte une des courses du Naadam, la fête nationale mongole. À cette occasion, les meilleures montures se rassemblent en juillet en périphérie d'Oulan Bator ou dans les communautés rurales plus éloignées et s'affrontent à travers les plaines sur des distances allant jusqu'à 30 km. Les cavaliers engagés sont le plus souvent les enfants des éleveurs qui montent à cheval depuis leur plus jeune âge. Spectacle incontournable du Naadam aux côtés de la lutte et du tir à l'arc, les courses sont des épreuves de vitesse et d'endurance combinées qui révèlent toutes les qualités du cheval mongol.

Photographies : Collection privée ©Alice Salomé PETIT

En Mongolie, les chevaux vivent à l'état semi-sauvage, en troupeau et à l'extérieur quelle que soit la saison (avec une amplitude thermique allant de -50 à +30 degrés !). Les conditions climatiques ainsi que l'importance du cheval à des fins utilitaires (pour se nourrir ou se déplacer) induisent donc un rapport à l'animal qui diffère de nos standards européens.

Outre le rapport au cheval, l'équitation mongole s'éloigne aussi de nos habitudes : il s'agit d'une équitation d'extérieur (chevaux au pied très sûr, pas vif et endurance à toute épreuve) au service du travail agricole (tri de bétail qui nécessite une tenue des rênes à une main, longe ou lasso dans l'autre).

Le voyage équestre implique souvent de s'adapter à une équitation différente de celle pratiquée en club ou en compétition. C'est une occasion de découvrir de nouvelles façons d'utiliser ses aides ainsi qu'un matériel inconnu, le tout sur plusieurs jours et parfois en autonomie complète. À noter qu'une préparation physique minimale et un bon niveau à cheval sont conseillés pour les longues chevauchées en bivouac !

Découvrir la Mongolie à cheval est une expérience humaine marquante, autant sur le plan culturel que sur celui du rapport au cheval, tant cet animal fait partie intégrante de l'identité du pays. À l'heure de l'immédiateté et de la vitesse, le voyage équestre reste donc un chemin de traverse à emprunter pour découvrir le monde au pas de nos compagnons, de la France aux steppes mongoles.

LE CADRE NOIR DE SAUMUR A FÊTÉ **SON BICENTENAIRE**

En 2025, le Cadre noir de Saumur a célébré un moment historique : ses deux cents ans. Deux siècles d'histoire, d'enseignement, d'élégance, d'exploits et de traditions. *Par Ludovic de Villèle.*

LE CADRE NOIR, DU XIXE SIÈCLE À NOS JOURS

Au lendemain des guerres napoléoniennes, la cavalerie française est décimée. Dès 1815, pour reformer les troupes à cheval, une « école des Troupes à cheval » est créée à Saumur avec pour mission de former des instructeurs pour tous les corps de Cavalerie. La vocation première de ce corps d'élite, à l'époque, est de former les officiers et sous-officiers de cavalerie capables d'utiliser et de dresser des chevaux pour un usage militaire. Le Cadre noir est le responsable de la doctrine équestre. Celle-ci est fondée en 1825.

Au XXème siècle, la cavalerie se mécanise et, en parallèle, les sports équestres font leur apparition. Le Cadre noir évolue vers le sport tout en continuant à présenter ses reprises collectives de haute école. Avec le développement spectaculaire de l'équitation de loisir et de sport dans les années 70, la France a souhaité organiser l'enseignement de l'équitation en créant une école dont la vocation serait de préparer aux diplômes d'État de l'enseignement de l'équitation et d'accompagner le développement du sport de haut-niveau. Confiée au ministère chargé des Sports, l'École nationale d'équitation est créée par décret en 1972. Elle s'est naturellement appuyée sur les savoir-faire et les connaissances des écuyers du Cadre noir, qui en devenaient le corps enseignant. Le Cadre noir passe ainsi du statut militaire au statut civil.

En 2010, l'École nationale d'équitation a fusionné avec les Haras nationaux pour devenir l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), établissement public placé sous la double tutelle des ministères chargés des Sports et de l'Agriculture.

« Le Cadre noir, cette école qui est le creuset d'une tradition équestre, est aussi le détenteur de la réputation et du prestige du Manège, ainsi que d'une équitation sportive qui s'exprime avec succès au plus haut niveau des compétitions internationales. Deux cents ans d'héritage, c'est une histoire riche de moments fondateurs, de transformations profondes, mais aussi de continuité dans les valeurs essentielles qui unissent les écuyers », partage Maître Ludovic de Villèle, président des Amis du Cadre noir.

UN OUVRAGE POUR REVIVRE CES DEUX CENTS ANS D'HISTOIRE

À l'occasion de ce bicentenaire, la Revue des Amis du Cadre noir a publié un numéro exceptionnel qui ravira autant les passionnés d'équitation que les amateurs de belles histoires. Ce numéro spécial retrace l'épopée du Cadre noir : ses origines, ses figures mythiques, ses compétitions et ses spectacles. Après l'ère des Carrousels, les galas ont pris le relais, offrant au public des représentations spectaculaires où les sauts d'école et les chevaux d'exception ont forgé une réputation mondiale.

Les maîtres écuyers

De 1814 à nos jours, les grands noms sont rappelés : L'Hotte, Decarpentry, Licard, Margot, Saint-Fort Paillard, Saint-André, Durand, Donard… Autant de personnalités qui ont contribué à transmettre l'art équestre français.

Les articles de ce numéro spécial, fouillés et documentés, s'attachent à séparer la réalité des mythes, pour redonner aux écuyers la place qu'ils méritent.

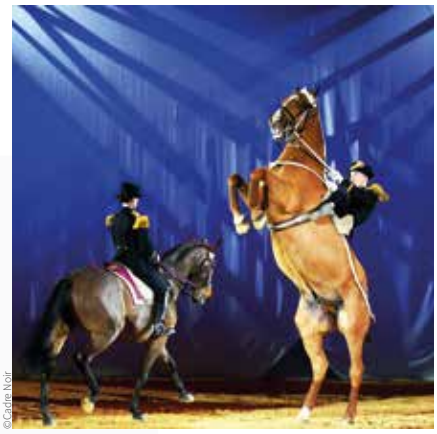
©Cadre Noir

Quand l'art rencontre l'équitation

Le Cadre noir ne se limite pas aux manèges ou au sport : il inspire peintres, sculpteurs, écrivains. Cartes postales, affiches de galas et programmes d'époque témoignent de cette empreinte culturelle. Ce numéro met en lumière la manière dont l'équitation de tradition française a nourri l'imaginaire artistique.

Un ouvrage de référence

Les Amis du Cadre noir ont profité de l'occasion pour rappeler les missions des Écuyers : préserver, soutenir et transmettre un enseignement fidèle aux principes de l'École française, aux savoir-faire académiques mais en s'adaptant au contexte moderne. Leur engagement indéfectible a permis au fil des années de maintenir vivante cette tradition, et la transmettre aux générations futures.

Avec ses 200 pages, 62 articles de 48 auteurs, ce collector est bien plus qu'une revue : c'est une immersion dans les méthodes, les uniformes et les savoir-faire qui ont conduit l'Unesco à reconnaître l'équitation de tradition française comme patrimoine immatériel.

Vous pouvez vous procurer ce numéro au prix de 20,00 € (frais de port en sus) sur le site des Amis du Cadre noir, par mail à « amisducadrenoir@wanadoo.fr » ou par téléphone : 02 41 67 53 14

Vous trouverez également sur le site des Amis du Cadre noir, la possibilité d'adhérer pour rejoindre notre communauté.

©Cadre Noir

La Fédération Française d'Équitation présente

cheval nature

Découvrez l'équitation autrement

le 17 mai 2026

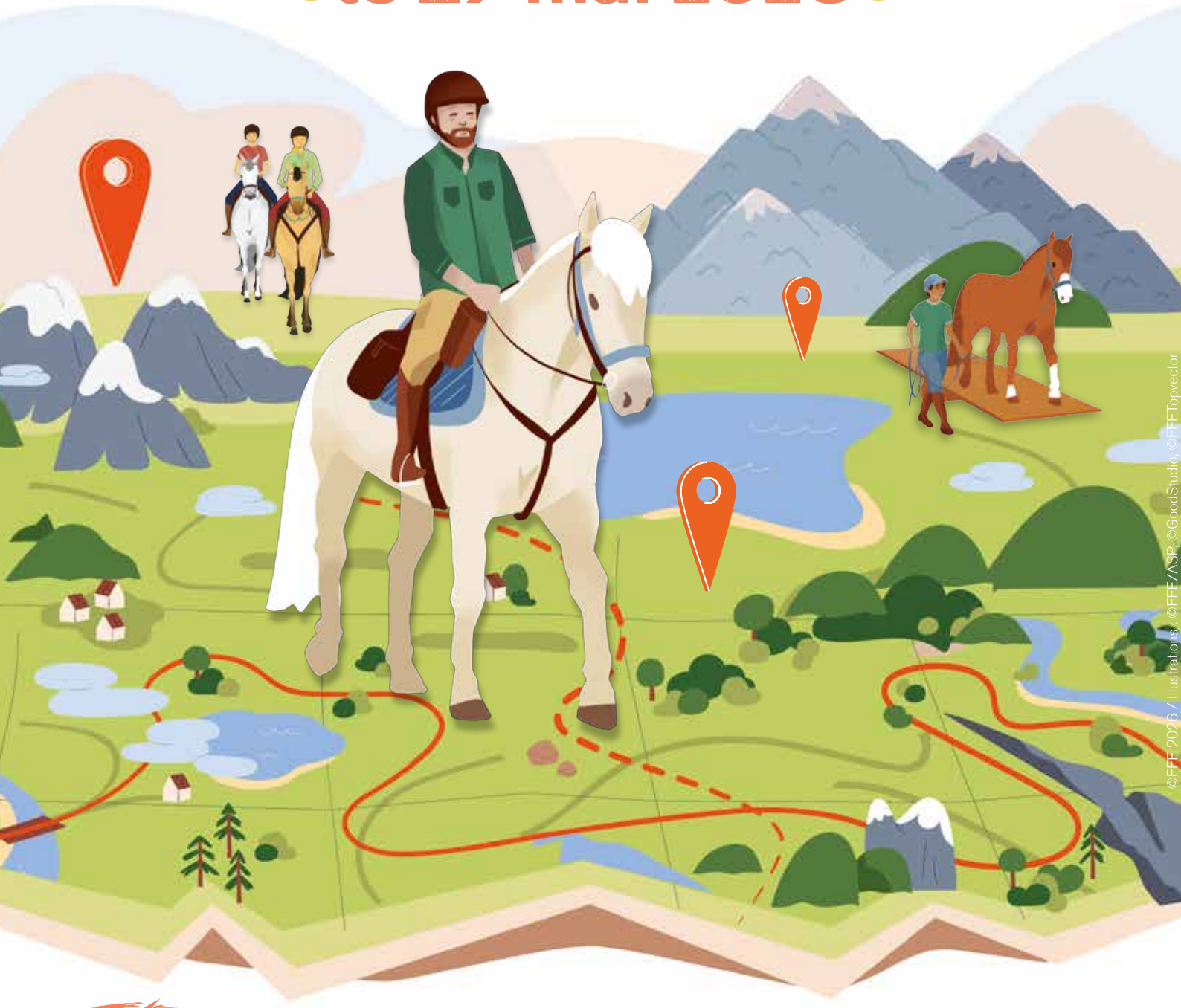

©FFE 2026 / Illustrations : ©FFE/ASP, ©GoodStudio, ©FFETopvector

FFE

Retrouvez tous les clubs participants sur

tousacheval.ffe.com

Nous sommes à votre écoute !

02 19 00 55 25

helmett-sport.com/contact

HELMETT, SAS de courtage en assurances au capital de 17.903.808 € - Exploitante de la marque Helmett Sport – RCS PARIS 390.069.201 – Code APE 6622Z - Siège social : 3 Boulevard Richard Lenoir 75011 PARIS – Tel : 01 44 73 46 46 - Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07000475 (vérifiable sur www.orias.fr). L'autorité compétente est l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris CEDEX 09 (www.acpr.banque-france.fr). Réclamation : les réclamations peuvent être adressées à votre interlocuteur habituel, par courrier à l'adresse postale ci-dessus ou courriel à l'adresse sollicitations@helmett-assurances.com. Médiation : en cas d'échec de votre réclamation dans un délai de deux mois à compter de son envoi, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Assurance par courrier à l'adresse postale suivante : La Médiation de l'Assurance, Pole CSCA, TSA 50110 75441 Paris Cedex 09 ou via le formulaire en ligne disponible à l'adresse suivante : https://www.mediation-assurance.org/contact.